

N° 2711
60^e année
du 19 octobre
au 1^{er} novembre 2006
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE 2006

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

Notre dossier IL Y A 50 ANS, LA CRISE DE SUEZ

par
Michel FROMENTOUX
le général (c.r.)
Jacques LE GROIGNEC
Yves LENORMAND

Entretien avec
Charles SAINT-PROT

Pages 7 à 10

L'ESSENTIEL

Page 2

ÉCONOMIE

– La preuve par Airbus

par Henri LETIGRE

Page 4

JUSTICE

– Le roi ne peut mal faire,
mais le président oui

par Aristide LEUCATE

Pages 4 et 5

POLITIQUE FRANÇAISE

– Banlieues : un calme
précaire et illusoire

par Ahmed Rachid
CHECKROUN

– Contre les repentances
révisionnistes

par Aristide LEUCATE

Pages 5 et 6

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– Russie-Géorgie :
une crise sérieuse

– La Corée du Nord défie la
communauté internationale

par Pascal NARI

Page 11

COMBAT DES IDÉES

– Le “Maurras” de Giocanti

par Gérard BAUDIN

Pages 12 et 13

ARTS-LETTRES- SPECTACLES

– Mémoire bachique

par Pierre LAFARGE

– Portraits d'une reine

par Anne BERNET

Page 14

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

– Social ou politique

par Stéphane BLANCHONNET

Page 16

HOMMAGE

– Michel Déon
ou le bonheur malgré tout

par Pierre LAFARGE

L'AFFAIRE DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN

L'Histoire au service des “bons sentiments”

L'éditorial de Michel FROMENTOUX (page 3)

Haro sur le tabac

Le gouvernement n'a pas manqué d'un certain courage en adoptant un décret d'interdiction du tabac dans les lieux publics dès le 1^{er} février 2007 et dans les bars, restaurants et discothèques dès le 1^{er} janvier 2008. Dans l'air du temps depuis quelques mois, cette décision avait semblé compromise après l'échec du CPE qui risquait d'empêcher durablement le gouvernement de faire preuve de la moindre audace, et l'amener notamment à reporter sine die l'adoption de nouvelles mesures contre le tabac.

Finalement, le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, n'a pas craint de mécontenter la minorité des fumeurs et le lobby des débiteurs de tabac. Même si un consensus commençait à se faire autour de cette question dans l'opinion publique, on ne peut évidemment pas ignorer le relatif risque électoral que représente une telle décision : les partisans de cette in-

terdiction jugeront qu'elle est normale et il est donc peu probable qu'elle fasse gagner à l'UMP de nouveaux électeurs. *A contrario*, il n'est pas exclu que certains mécontents puissent vouloir sanctionner dans les urnes un gouvernement qu'ils jugeront liberticide.

1 milliard d'euros pour l'État- proxénète

À quelques mois des élections présidentielles, on peut sans doute faire une lecture politique de cette question de société et de santé publique : elle illustre sans doute un certain retour en grâce de Dominique de Villepin et de son gouvernement qui sont sortis de l'ornière du CPE et veulent être actifs jusqu'à la veille de l'élection, avec l'espoir que le camp chiraquo-villepiniste puisse jouer un rôle lors des présidentielles.

Si la communication gouvernementale a consisté avant tout à afficher sa détermination et sa rapidité de décision et d'action, on ne manquera pas cependant d'observer, dans le détail, que la mesure est destinée à ménager la chèvre et le chou : si le décret s'appliquera dès le 1^{er} février 2007, pour montrer que l'action gouvernementale n'est pas soumise à des calculs électoralistes, l'interdiction dans les bars, restaurants et discothèques, qui constitue évidemment l'enjeu majeur de ce texte, n'entrera en vigueur qu'après les élections, histoire de ne pas trop mécontenter les fumeurs et l'influent lobby des cafés, bars et restaurants...

Et même si le gouvernement décide aujourd'hui d'afficher la santé publique comme une préoccupation majeure, suffisamment importante pour prendre le risque de se fâcher avec les fumeurs, cela n'efface pas totalement l'ambi-

guïté de la position des pouvoirs publics face au tabac. Si depuis la loi Evin, le gouvernement a constamment ajouté quelques nouveaux freins à la publicité, à la vente et à la consommation de tabac, il n'a que très récemment envisagé de rembourser les traitements médicaux liés au sevrage et continue, imperturbablement, à engranger dans ses caisses la manne que représentent les taxes liées au tabac.

La pollution tue plus que le tabac

Pendant que les patrons de bar-tabac sont menacés de sanctions s'ils autorisent leurs clients à consommer sur place les produits qu'ils vendent, l'État-proxénète continue à engranger chaque année 1 milliard d'euros de recettes fiscales au titre de la taxe et des droits de consommation sur les tabacs. Et si ces taxes sont officiellement justifiées par le coût engendré par les maladies liées au tabac, l'État ne reverse qu'un tiers de ces recettes à la sécurité sociale...

Mais cette interdiction du tabac doit évidemment être lue avant tout en termes de santé publique. En boucle, pendant

Guillaume CHATIZEL
Suite page 2

SARKOZY MANGE À TOUS LES RÂTELIERS

Nicolas Sarkozy cultive les paradoxes. Après avoir plaidé en faveur de l'europhisme à Bruxelles, après avoir épousé la cause de l'atlantisme en visite aux États-Unis, il a prononcé à Périgueux le 12 octobre un discours teinté de gaullisme. On y relève bien des incantations républicaines, mais aussi une vigoureuse tribune contre la “repentance” et le masochisme national.

Le président de l'UMP affiche l'ambition de redonner à la France sa fierté et la foi en l'avenir. Bien qu'il récuse le terme, il n'est pas loin de se proclamer nationaliste : « Il n'y a, à mes yeux, qu'une seule politique qui vaille pour la France :

celle qui défend en toute circonstance son honneur, son identité, ses intérêts et ses valeurs. »

Reste à savoir comment il entend appliquer ces principes... Bien qu'il affirme que « la France ne veut pas que l'Europe se construise contre la nation », le ministre de l'Intérieur n'a pas renoncé à son projet de réintégrer dans un nouveau traité les articles les plus fédéralistes de la Constitution européenne.

Ses belles paroles, prononcées dans le cadre d'une chasse aux électeurs, ne nous rassurent que sur un point : elles sont la preuve que la nation occupe toujours une place dans le cœur des Français.

M 01093 - 2711 - F: 3,00 €



Haro sur le tabac

Suite de la page 1

► de longues semaines, les médias ont répété les chiffres qui justifient, sans qu'aucune contestation ne soit possible, l'interdiction du tabac : 60 000 décès par an sont imputables directement au tabac et, pire encore, 5 000 personnes décèdent parce qu'ils subissent le tabagisme passif.

Puisque les chiffres ne sont pas nouveaux, on peut même se demander pourquoi un tel poison a si longtemps été toléré et pourquoi on n'accélère pas le processus vers une interdiction totale du tabac.

Si l'argument de santé publique est imparable, il faut également relativiser le risque du tabac au regard d'autres risques. S'il faut se féliciter que des mesures drastiques soient adoptées pour préserver 65 000 fumeurs actifs ou passifs d'une mort certaine, quelles mesures aussi drastiques sont adoptées contre les maladies cardio-vasculaires qui tuent chaque année 180 000 Français ? Et quel plan d'action est défini contre la pollution qui pourrait être responsable, d'après les études les plus pessimistes, de 30 000 décès. 30 000 "pots d'échappement" passifs...

À l'heure où la consommation de drogues se banalise dangereusement, les fumeurs ne seront-ils pas dans leur droit s'ils estiment être injustement montrés du doigt ?

Vers une interdiction des frites ?

Et si l'interdiction du tabac est une décision qui ne manque pas d'arguments recevables, on pourra aussi se demander vers quel modèle de société nous conduira ce premier cas de restriction de liberté. Finira-t-on par interdire les frites et les rillettes dont la consommation n'est pas indispensable à l'équilibre alimentaire et qui participent à l'obésité et aux maladies cardio-vasculaires ? Avant d'en arriver là, on verra très bientôt d'amusantes campagnes de publicité vantant les viandes maigres et les carottes à l'eau... Poursuivra-t-on la manipulation stalinienne des images qui a conduit à effacer la cigarette des mains de Jean-Paul Sartre sur l'affiche d'une expo de la Bibliothèque Nationale de France, ou celle de Malraux sur un timbre édité pour le vingtième anniversaire de sa mort ? Faudra-t-il interdire également les sports les plus dangereux ?

Oui le gouvernement doit se préoccuper de santé publique. Et oui il doit lutter contre le tabac qui est un vrai fléau. Mais on ne doit cependant pas manquer de s'interroger sur le risque de dérive liberticide et hygiéniste d'une société dans laquelle, au nom de la santé publique, on voudrait encadrer les faits et gestes des citoyens et tenter de leur interdire toute prise de risque. Au risque de les laisser mourir d'ennui...

Guillaume CHATIZEL

Patriotisme intégral

Invité sur BFM pour présenter son livre consacré à « **la méthode Colbert** », Olivier Pastré a mis en évidence son actualité, estimant qu'il fallait s'en inspirer pour pratiquer un « **patriotisme économique efficace** » (éd Perrin). Mais il a aussi souligné que le ministre de Louix XIV avait bénéficié d'un atout décisif : la durée. Une remarque à méditer...

Les escrocs de Bègles

Le 13 octobre, la justice a condamné à quatre et huit mois de prison avec sursis les deux homosexuels qui avaient participé à la parodie de mariage orchestrée par Noël Mamère. Ils devront verser 4 000 euros au titre de préjudice moral et financier à la retraite de 80 ans dont ils avaient subtilisé des chèques alors qu'elle les hébergeait gratuitement. Après le non-lieu rendu dans l'affaire Nouchet, l'homosexualité militante se voit privée d'un nouvel étendard.

Du "royalisme" au nationalisme

En visite à la Réunion le 13 octobre, Ségolène Royal a défendu l'idée d'une « **priorité d'em-**

bauche » en faveur des locaux, qui pourrait intervenir notamment dans le choix d'un prestataire à l'occasion des appels d'offre. C'est l'application d'un principe de "préférence nationale" au niveau du département !

Méprisante UMP

Le blog Voxgalliae rapporte ces propos tenus sur Europe 1 par Valérie Pécresse, porte-parole de l'UMP : « **Avec un FN à 15 %, la société française est fragile, elle est xénophobe.** » Si les lieutenants de Sarkozy voulaient pousser Le Pen au second tour de la présidentielle, ils ne pourraient pas mieux faire...

La toile en tête

Internet a dépassé les journaux et magazines sur papier comme principal fournisseur d'informations aux lecteurs européens, selon une étude publiée le 9 octobre dans le Financial Times. Bien sûr, nous aurions préféré les voir se tourner vers la presse d'opinion... Mais ce phénomène pourrait contribuer à ébranler l'hégémonie du "politiquement correct", même si la télévision reste encore, de loin, le média le plus influent.

G.D.

LES NATIONS IRRÉDUCTIBLES

● Parmi les péchés capitaux auxquels Airbus a succombé, Yves de Kerdrel, relève dans le Figaro du 11/10/06 celui de « **n'avoir jamais eu de véritables actionnaires à qui rendre des comptes et susceptibles d'imposer une gouvernance intelligente si bien que la structure bicéphale, paritaire, voire politique, de l'état-major d'E.A.D.S. a sclérosé le management du groupe, ralenti les décisions difficiles et fait de cet emblème européen un contre-exemple d'organisation efficiente** ».

Un autre péché capital d'Airbus est culturel. « **Il réside dans l'incapacité des Français et des Allemands à renoncer à leur orgueil et à leur pavillon pour que l'avionneur ait une confi-**

guration optimale. Si l'usine de Hambourg n'avait pas refusé d'utiliser des logiciels français en matière de conception assistée par ordinateur les quatorze A 380 en cours de fabrication qui ne seront prêts que dans un an et demi, auraient été terminés dans six mois. »

Évidemment si Airbus était seulement une firme française ou allemande, ce genre de problème ne se poserait pas car l'unité de conception et de direction serait établie... Cela n'empêche pas Yves de Kerdrel de souhaiter « **que le concept d'union industrielle incarné par Airbus ne remette pas en cause les trop rares projets européens** ». L'idéologie européiste a la vie dure.

P.P.

BAINVILLE ET LES AFRICAINS

● STÉPHANE DENIS proclame dans le FIGARO (11/10/06) qu'il a pour livre de chevet L'Histoire de France de Jacques Bainville. Excellent ouvrage de référence dont nous recommandons l'achat et la lecture à tous les jeunes (nombreux en ce moment) qui prennent contact avec l'Action française parce que les politiciens républicains les déçoivent. Le journaliste du Figaro avoue qu'il a gardé Bainville « **à portée de la main. Quand je ne suis pas très sûr de Louis VI le Gros ou du traité d'Utrecht, je m'y réfère. Je m'y sens chez moi** ».

Il cite à ce propos l'un des acteurs du film Indigènes qui a déclaré : « **J'espère qu'une fois pour toutes, on va faire partie de l'histoire de France comme Marie-Antoinette, Louis XV, Louis XIV** ». Stéphane Denis

commente : « **Hélas, Marie-Antoinette, Louis XV et Louis XIV ne sont pas des acteurs. Pour faire partie de l'histoire de France, il ne suffit pas d'avoir joué dans un film** » Sans doute mais en se mettant dans la peau de leurs grands ou arrière-grands-parents qui se sont engagés pour libérer la mère-patrie, ils rappellent une tranche d'histoire nationale oubliée. Et qui sait si eux-mêmes après avoir joué avec passion le rôle des soldats de l'Armée d'Afrique et crié « **Vive la France !** » ils ne vont pas regarder celle-ci d'un autre œil ? De toutes façons, mieux vaut entendre des "beurs" chanter Les Africains et la Marseillaise, comme on le voit dans le film, plutôt que siffler l'hymne national sur un stade !...

Jacques CÉPOY

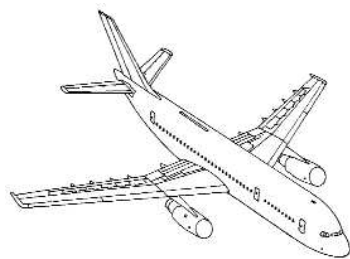
L'ÉCHEC EUROPÉEN La preuve par Airbus

Airbus est par volonté de trans-
en crise, et avec lui **Henri LETIGRE** former cette en-
treprise en sym-

l'ensemble du groupe EADS. Pourtant, la mondialisation tourne à plein régime et les pays qui émergent ont besoin de plus en plus d'avions. Dans un contexte si favorable, comment une entreprise aéronautique peut-elle se trouver dans l'obligation de supprimer plusieurs milliers d'emplois, après tant de succès techniques et économiques ?

Après tant de succès, comment Airbus peut-il se trouver en crise ?

Le groupe EADS a été créé en 1999 par les anciens actionnaires d'Airbus. Daimler-Chrysler contrôle aujourd'hui 22,5 % du capital, l'État français 15 % et le groupe Lagardère 7,5 % (15 % au départ). Le reste des actions est plus ou moins flottant. Une banque commerciale russe a d'ailleurs annoncé qu'elle souhaitait rentrer dans le capital d'EADS pour équilibrer la prise de participation d'Airbus dans le capital d'un fabricant aéronautique moscovite.



Les difficultés d'Airbus découlent de choix dictés par l'idéologie.

Airbus est quant à lui entièrement contrôlé par EADS, qui a récupéré le 13 octobre les 20 % détenus par le britannique BAE Systems. Cette filiale représente à elle seule deux tiers du chiffre d'affaires d'EADS (34 milliards d'euros en 2005), 80 % de son résultat opérationnel (2,85 milliards d'euros pour le résultat d'exploitation et la moitié des effectifs (plus de 113 000 salariés en tout).

Mauvaise gestion

L'intégration d'Airbus au sein d'un ensemble plus vaste ne répondait pas à une insuffisance de ses capacités ; elle visait plutôt à fédérer l'ensemble des opérateurs de la construction aéronautique afin de créer des synergies. En cela, EADS a copié le modèle de Boeing. En plus d'Airbus, le groupe contrôle Eurocopter et de nombreuses filiales dédiées à la construction d'avions de transport militaire, à la mise en place de systèmes de défense et de sécurité et aux activités spatiales.

Les difficultés d'Airbus découlent de choix dictés non par des impératifs économiques, mais par une idéologie antinationale et la

bole de réussite européenne. Les sociétés qui sont complémentaires ont intérêt à fusionner, mais dans le cas d'Airbus les principes de saine gestion n'ont pas été respectés par la faute d'un "binationalisme" franco-allemand.

Idéologie

Le maintien de sites dans chaque pays a provoqué des surcoûts pour transporter des pièces d'Hambourg à Toulouse, comme le fait de devoir croiser systématiquement le management. De plus, sur son site germanique, Airbus n'a pas utilisé le logiciel de câblage des installations électriques conçu par le groupe, ce qui a occasionné de très importants retards dans la construction des A 380. L'entreprise va devoir verser des pénalités à ses clients et supprimer plusieurs milliers de postes, les chaînes de montage étant bloquées tant que les Allemands n'ont pas terminé le câblage des fuselages.

Airbus redeviendra compétitif lorsque l'esprit d'entreprise ne sera plus perturbé par l'euphorisme. Celui-ci a cherché à récupérer une indéniable réussite économique pour masquer ses échecs. Tous les domaines qu'il a tenté de gérer, de l'agriculture au charbon, sont maintenant sinistrés. L'euro, le seul dossier dont il ose encore se glorifier, a lui aussi sa part de responsabilité dans les difficultés des industries européennes, son ascension face au dollar pesant sur leur compétitivité...

L'ACTION FRANÇAISE

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : **Pierre Pujot**
- Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : **Michel Fromentoux**, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujot
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

L'HISTOIRE AU SERVICE DES “BONS SENTIMENTS”

Spectacle étrange, voire effarant, que celui de la classe politique française... À la fin de la semaine dernière, alors que des jeunes dans les banlieues parisiennes, notamment à Épinay-sur-Seine, se livraient sur les policiers à des tentatives de meurtre avec préméditation, à quoi s'occupaient nos députés ? Ils donnaient des leçons de morale ...à la Turquie ! Par 106 voix contre 19 et 4 abstentions, ils votaient ce jeudi 12 octobre, gauche et droite confondues, une proposition de loi punissant la négation du génocide arménien de 45 000 euros d'amende et un an de prison... Ainsi va la république incapable de faire respecter par la jeunesse de son pays les représentants de ses propres lois, mais qui entend édicter des lois à la place des autres !

Prétention tellement exorbitante que, devant les réactions anti-françaises déclenchées en Turquie sur le thème *Liberté, égalité, stupidité...*, M. Chirac, après avoir été le premier à menacer ce pays d'interdiction d'Europe s'il ne reconnaissait pas le génocide en question, fait aujourd'hui marche arrière et promet à M. Erdogan, Premier ministre turc, qu'il ne promulguera pas la loi, même si le Sénat venait à voter dans le même sens que l'Assemblée nationale... Dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, M. Chirac patauge...

Non aux dogmes historiques

Qu'on nous comprenne bien ! Le génocide perpétré en 1894 puis en 1915 par le gouvernement turc manipulant les Kurdes contre les chrétiens arméniens et syriaques fut un acte de barbarie incommensurable, une atteinte à toutes les lois non écrites, naturelles et surnaturelles. Vouloir en dire la monstruosité dans le cadre d'une loi écrite, c'est assurément vouloir empêcher les historiens de l'atteindre dans toute la complexité de sa réalité et surtout les acculer à n'en parler qu'en termes conventionnels “politiquement corrects”, se copiant donc les uns les autres...

À en croire M. Sinan Ülgen, président du centre d'études d'Istanbul (*Le Figaro* des 14-15 octobre), le gouvernement turc actuel favorise sur le sujet « **une discussion franche** », sans faire « **des traumatismes du passé** » le guide de la politique d'aujourd'hui. Ce n'est pas ainsi qu'agissent, avec leurs poudres d'oies blanches, les grands prêtres des Droits de l'Homme qui sévissent en France...

Pour eux, la vérité ne peut qu'être contenue dans un juridisme étroit, tout doit faire l'objet d'une loi, depuis les désirs de telle minorité influente jusqu'aux éléments que l'on doit retenir ou ne pas retenir de l'Histoire ! Ils ont soumis la politique à leur morale qu'ils placent au-dessus de la vérité. S'arroger ainsi le monopole de la mémoire est un crime contre l'intelligence.

La fameuse loi Gayssot du 13 juillet 1990, condamnant pénalement quiconque parlerait des

par intérim
Michel FROMENTOUX

crimes contre l'humanité commis durant la Seconde Guerre mondiale autrement que selon les termes du tribunal de Nuremberg, a ouvert la voie à cette hypertrophie légaliste. Contre de telles aberrations culpabilisant quiconque veut atteindre la vérité en dépassant les haines accumulées par l'histoire officielle, un collectif d'historiens, de gauche pour la plupart, a lancé le 16 décembre dernier un manifeste intitulé *Liberté pour l'Histoire*. On y lisait notamment : « **Dans un État libre il n'appartient ni au Parlement ni à l'autorité judiciaire de définir la vérité historique.** » C'est l'évidence même..

Le collectif, se berçant toutefois d'illusions, disait ensuite que ces agissements sont « **indignes d'un régime démocratique** ». Il nous apparaît au contraire que ce sont les régimes démocratiques, parce que fondés sur des idéologies partisanes, qui ont le plus tendance à régenter l'enseignement de l'Histoire selon l'utilité du moment.

Rien n'effraie plus les hommes et les partis nourris des principes de 89 que de voir percer la vérité historique. Par exemple, le génocide vendéen de 1793-1794 a-t-il été reconnu par les républiques successives ? Il faut alors un culot monstre pour oser donner des leçons à un autre pays au sujet des ombres de son passé... Que diraient ces députés bien pensants si un pays étranger se permettait de prendre des mesures pour obliger la république à reconnaître les monstruosités de ses grands ancêtres ?

Il serait sage de laisser les Turcs respirer : le linge sale se lave en famille, les Français entre eux, les Turcs entre eux.

La Turquie telle qu'elle est

On se demande pourquoi M. Chirac, jusqu'à présent si enragé partisan de l'entrée de la Turquie dans l'Europe de Bruxelles, s'est livré lors de son voyage récent en Arménie, à des propos allant beaucoup plus loin qu'une parole toute naturelle de réconfort pour les descendants des victimes des massacres de jadis, et a proféré des menaces sur l'avenir européen de la Turquie. Est-ce parce que, quelques jours plus tôt, M. Sarkozy s'était déclaré hostile à l'entrée de l'ancien pays des Ottomans dans l'Europe ? Il n'est que trop clair qu'en tout propos de ces politiciens se cache une arrière-pensée de sur-enchère électoraliste...

De cela nous n'avons que faire. Avec ou sans la Turquie c'est l'Europe que l'on nous prépare qu'il faut dénoncer : elle n'est qu'un fourre-tout mercantile et affairiste qui ne pourra qu'étouffer les nations historiques et saper ainsi

les bases mêmes de la civilisation. Que la Turquie musulmane s'y agrège pose un problème à certains européistes, mais une Europe vendue aux marchands et ignorant le commandement *Tes père et mère honoreras* n'est déjà plus du tout une Europe chrétienne.

Il importe beaucoup plus pour nous, au lieu de vexer inutilement les Turcs, d'établir avec eux des relations d'État à État, hors de toute idéologie. N'oublions tout de même pas que la France et l'Empire ottoman ont entretenu des rapports en général cordiaux du temps où notre pays protégeait les chrétiens orientaux. En fait c'est quand la perte de leurs possessions balkaniques, donc européennes, retira aux Ottomans le sens de la diversité humaine qu'ils entreprirent de se “turquiser” à outrance, et commirent les génocides incriminés. Ce que nous voyons se dérouler sous nos yeux prouve que le mirage européiste, idéologiquement discriminatoire, complique extrêmement les relations avec la Turquie. Il y a toujours plus de souplesse et moins d'hypocrisie dans les relations entre nations souveraines que dans des parloles autour d'un “machin” anonyme et froid.

Sénilité

Les députés qui pleurent sur l'Arménie sont beaucoup moins des hommes de cœur que des apprentis-sorcières. Comment résisteront-ils désormais aux pressions de ceux, comme le président algérien M. Bouteflika, qui veulent culpabiliser les Français et les amener à reconnaître comme un “génocide” l'action civilisatrice de la France durant cent trente ans outre-Méditerranée ?

On peut prévoir que la loi sur le génocide arménien n'aboutira pas, car l'élasticité des “grandes consciences” est bien connue, et M. Ergodan a eu l'habileté d'expliquer à des entrepreneurs français que la France risquait, en continuant sur cette lancée moralisatrice, de perdre « **sa position privilégiée** » dans les échanges commerciaux de la Turquie. La “vertu” droit-de-l'homme a ses limites. En revanche, personne, pour l'instant, ne semble oser remettre en cause la loi Gayssot, qui entretient pourtant entre Français curieux de vérité historique un climat de suspicion et de repentance. Et cela est autrement plus grave.

Il est toujours plus facile de légiférer sur le passé que de prendre à bras-le-corps les problèmes présents, par exemple celui des banlieues. C'est d'hommes *politiques* que la France a besoin, non d'apôtres d'une pseudo-morale. La classe politique qui veut donner des leçons à tout le monde ne donne que la mesure de sa sénilité. Et ce ne sont pas les pantomimes électoralistes auxquelles elle se livre en ce moment qui atténueront le discrédit dans lequel elle sombre chaque jour un peu plus.

Génocide

Jack Lang est très en colère contre l'adoption de la proposition de loi du PS réprimant la négation du génocide arménien. Il a indiqué sur *Europe 1* avoir décidé, avec d'autres députés socialistes, de ne pas participer au vote pour « **ne pas apporter sa caution à un texte qu'[il] juge contraire à la Constitution, contraire à l'article 11 de la déclaration de 1789 sur la liberté d'expression** ». Dont acte. Est-ce que Jack Lang souhaite, dans la foulée, abroger la loi Gayssot, qui pénalise la négation du génocide juif ?

Flipper

Qui a dit que la France était impossible à gouverner ? Que le gouvernement n'était pas prêt à s'engager ? Le ministre délégué au Budget, Jean-François Copé, a courageusement démontré le contraire en annonçant, à grand renfort de publicité, une réforme de la taxe sur les baby-foot, flippers et billards installés dans les bars-tabac. Bravo monsieur Copé ! Grâce à vous le pays va mieux et peut croire à nouveau à la volonté de réforme du gouvernement !

Sego

On croyait que le PS allait mettre en route sa machine à perdre pour barrer la route à Marie-Ségolène Royal. Finalement, dopé au “Clearstream”, la machine à perdre de la droite pourrait s'avérer plus efficace tant il est clair que le clan Chirac-Villepin semble préférer perdre plutôt que de laisser la place à Sarkozy. Et Ségolène Royal a un argument de poids pour rallier à elle les responsables socialistes : s'ils veulent pouvoir espérer un siège de député en 2007, il leur faut rallier Ségolène qui est le mieux à même de gagner. Et au nombre de ralliements déjà enregistrés par Ségolène, il faut croire que la soupe est bonne au Palais Bourbon.

Sondages

La recette est désormais classique : jusqu'aux élections présidentielles, ce sont les sondages qui diront ce que les médias doivent ou non écrire et ce sont eux notamment qui décident de l'omniprésence du couple Ségolène-Sarko. Et après les présidentielles, après avoir pendant des mois considéré les sondages comme une vérité suprême, on montrera du doigt les instituts de sondage en les accusant de s'être trompés. Mais d'ores et déjà, ce sont les médias qui nous trompent en cachant les aspects les plus intéressants de ces sondages : la dernière enquête TNS-Sofrès montre que 37 % des personnes interrogées s'intéressent peu ou pas du tout à l'élection présidentielle et n'ont donc sans doute pas arrêté définitivement leur choix et 13 à 17 % des sondés ne se prononcent pas sur leur vote au second tour.

Guillaume CHATIZEL

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

■ Nous l'avons souvent écrit ici : le journal est le pilier central de toutes les activités de l'Action française.

Cependant pour le faire vivre nous ne bénéficions d'aucun soutien capitaliste et nous devons faire appel à la générosité de nos amis, de tous ceux qui ont compris l'importance de notre combat. Cette année, grâce à eux, nous avons réorganisé et renforcé le capital de notre société éditrice. Notre structure financière est ainsi assainie mais cela ne suffit pas à nous dégager de tout souci matériel.

C'est pourquoi nous continuons la souscription que nous avons lancée pour la vie du journal. Nous avons besoin de **55 000 euros**, dont 25 000 seulement ont été recueillis jusqu'à

Encore 30 000 euros

présent. Nous serons reconnaissants à tous ceux de nos amis qui contribueront à accélérer par leurs versements, la marche de la souscription. Il reste 30 000 euros à recueillir d'ici au 31 décembre 2006, c'est vital pour l'A.F.

Songez à l'importance de notre tâche, dans les circonstances actuelles. Loin de tout électoralisme, nous enseignons inlassablement les idées de salut public et défendons le seul intérêt national.

Merci d'avance d'être TRÈS GÉNÉREUX, c'est URGENT.

P.P.

N.B. – Prière d'adresser les versements à M^{me} Geneviève Castelluccio, L'A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE 16

Versements réguliers : Jean-Michel de Lovet, 7,62 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; M^{me} Bellegarde, 15,24 ; M^{me} Bernard Gancel (3 mois), 45,73 ; M^{me} Thérèse Ampe-Mélis, (4^e trimestre), 45 ; Robert Thomas (3^e trimestre), 45,72 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Joseph

Lajudie, 20 ; Robert Sultra (3^e trimestre), 45,72 ; M^{me} Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; M^{me} Marie-Christiane Leclercq Bourin, 28 ; Henri Morfin, 32 ; M^{me} Tatiana de Prittwitz, 45,73 ; M^{lle} Lucienne Boussot, 50 ; Jacques Bentégeat, 53,36.

Légion des “Mille” : Bernard Guillerez, 200 ; Raymond Sultra, 50 ; M^{lle} Madeleine Chartron, 20 ; Laurent Chanaud, 10 ;

Total de cette liste : 769,77 €
Listes précédentes : 24 580,80 €

Total : 25 350,57 €
Total en francs : 166 223,30 F

Le roi ne peut mal faire, mais le président oui

On aurait pu penser que la question du statut pénal du chef de l'État, qui avait jadis agité le marigot politico-médiatique, avait fini par tomber dans les oubliettes des commissions "Théodule" républicaines, jusqu'à ce qu'elle réapparaisse timidement début octobre... pour mieux être enterrée à nouveau. Jacques Chirac, qui avait pour-

Le droit et la morale faisant bande à part en république, celle-ci ne peut donc pas être vertueuse.

tant convoqué, en juillet 2002, la Commission de réflexion sur le statut pénal du président de la République, présidée par le professeur de droit Pierre Avril, a en effet estimé qu'il serait plus sage de remettre la réforme proposée après les élections présidentielle et législatives.

Pronunciamiento judiciaire

Cela contre le souhait de son Premier ministre, Dominique de Villepin, qui envisageait de saisir les chambres, tout au moins sur un aspect de la réforme : la responsabilité du chef de l'État devant les tribunaux ordinaires. Dès lors, pendant les premières semaines de son mandat, le statut pénal du futur président de la République continuera d'être régi par l'article 68 de la Constitution et par les jurisprudences combinées du Conseil constitutionnel et de la Cour de cassation. Aux termes de l'article 68, « **le président de la République n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison. Il ne peut être mis en accusation que par les deux assemblées statuant par un vote identique au scrutin public et à la majorité des membres les composant ; il est jugé par la Haute Cour de justice** ».

Le Conseil constitutionnel, dans une décision du 22 janvier 1999 portant sur la constitutionnalité de la Cour pénale internationale, ayant radicalement réécrit cette disposition, avait jugé que « **pendant la durée de ses fonctions, [l]a responsabilité pénale [du président de la République] ne peut être mise en cause que devant la Haute Cour de justice** ». Par ce coup d'État contre le Droit, les juges constitutionnels ont étendu le privilège de juridiction du président de la République non plus seulement aux faits de haute trahison, mais à toutes les infractions pénales dont il se rendrait coupable pendant le temps de son mandat. Pour reprendre une boutade de certains juristes de

par **Aristide LEUCATE**

l'époque, le chef de l'État qui commettrait un homicide sur la personne de son épouse ne serait pas justiciable de la cour d'assises !

Une réforme qui ne changera rien

Emboîtant le pas au Conseil constitutionnel, les hauts magistrats de la Cour de cassation ont confirmé cette ahurissante jurisprudence, mettant ainsi Chirac à l'abri de toute poursuite relative, notamment, à ses fonctions antérieures de maire de Paris. Le rapport de la Commission "Avril" n'est, cependant, guère moins protecteur que les sentences ju-



Jacques Chirac
Il n'a rien à craindre...

diciaires puisqu'il suggère, d'une part, que le président « **ne peut, durant son mandat et devant aucune juridiction ou autorité administrative française, être requis de témoigner non plus que faire l'objet d'un acte d'information, d'instruction ou de poursuite** », d'autre part, qu'il ne peut être démis de ses fonctions, par le Parlement constitué en Haute Cour, « **qu'en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat** ». Autant dire que le chef de l'État n'aura rien à craindre face à une Assemblée nationale dont on gagera sans se tromper qu'elle lui

sera politiquement acquise, l'institution du quinquennat ayant pour finalité première d'homogénéiser les majorités parlementaire et présidentielle.

Un président légal mais pas légitime

Inspirée de la procédure d'"impeachment" américaine, la destitution du chef de l'État préconisée par la Commission ne règle pourtant rien au fond. La nature du régime s'oppose à ce que le chef légalement élu soit rendu illégitime de régner par voie de justice. Le droit et la morale faisant bande à part en république, celle-ci ne peut donc pas être vertueuse. Quant à la voie politique, elle est inexistante, les précédentes expériences de cohabitation ayant démontré que même désavoué par le peuple, le président n'en tirait nullement les conséquences en démissionnant.

La monarchie a pour elle le principe dynastique qui relie le roi tant à ses prédécesseurs qu'à ses successeurs. Maillon d'une même longue et lourde chaîne, le prince est formé à son métier de roi et acquiert progressivement la conscience des hautes responsabilités politiques qu'il devra assumer une fois sur le trône.

En république, l'homme et la fonction sont nécessairement séparés, d'où les hiatus pouvant apparaître lorsque l'homme s'est rendu indigne de sa fonction.

En monarchie, l'homme et la fonction ne font qu'un, la sacralité de la seconde rendant intouchable le premier. Intouchable, c'est-à-dire inviolable, mais pas irresponsable. Des mécanismes constitutionnels comme les lois et coutumes constitutionnelles, les conseils de régence, l'abdication ou encore et surtout les corps intermédiaires empêchent précisément le monarque d'aboutir à une telle situation.

* aleucate@yahoo.fr

BANLIEUES Un calme précaire et illusoire

Un an après les émeutes **Ahmed Rachid CHECKROUN** nature institutionnelle. Là est le fond du problème. Les conséquences sont gravissimes pour les familles immigrées qui veulent s'assimiler, travailler et vivre dans notre pays.

de novembre 2005, la situation sur le terrain reste inquiétante. Les motifs à l'origine de l'embrasement des banlieues sont toujours présents, tout peut donc recommencer.

Bien sûr, il n'est pas question de nier les efforts du gouvernement pour juguler la violence, sinon l'éradiquer. Dans un contexte économique morose, après avoir entamé des négociations avec les associations de prévention constituées en groupes de pression, il a débloqué des fonds pour la formation, l'éducation et l'aménagement du cadre de vie, entrepris la construction d'équipements sociaux, culturels, sportifs. En cela, il est resté fidèle à une certaine tradition achetant la paix sociale par l'argent, ramenant ainsi le calme, mais un calme précaire et illusoire.

Stratégie du court terme

Traiter la question à la racine supposerait le rétablissement de l'autorité de l'État. Faute d'une volonté politique clairement affichée, appuyée par une détermination sans faille, toute initiative est vouée à l'échec. Et si le gouvernement a pris conscience du problème et de ses enjeux, il lui manque le courage d'aller à contre-courant de l'idéologie ambiante.

Tout se passe comme si les princes qui nous gouvernent avaient choisi d'adopter la stratégie du court terme, préférant s'attaquer aux conséquences plutôt qu'aux causes. Rappelons-nous que toutes les tentatives de réforme visant l'école, la famille, l'éducation, la justice, la responsabilisation des parents d'enfants délinquants... se sont heurtées à une levée de boucliers. Syndicats et associations n'en veulent pas pour des raisons purement idéologiques.

Dans une société régie par l'ordre démocratique, les blocages et les résistances sont de

Quelques tabous levés

La situation actuelle n'a pas que des aspects négatifs, loin de là. Des tabous ont été levés. Lentement mais sûrement une remise en cause du "politiquement correct" gagne les esprits ; les immigrés de la deuxième et troisième génération rejettent la polygamie ; la droite nationale



Épinay-sur-Seine
Trois policiers agressés
le 13 octobre

n'est plus vouée aux gémonies et diversement appréciée par les uns et les autres...

Toutefois, beaucoup ne comprennent pas que des mosquées et associations religieuses soient financées par le pouvoir. Que des personnalités musulmanes soient mises à contribution pour ramener le calme dans des cités est une chose qu'ils peuvent admettre. Mais ils refusent l'ingérence du pouvoir politique dans les affaires religieuses musulmanes, notamment celle du ministre de l'Intérieur.

DERNIÈRES NOUVELLES DU FRONT...

On connaît l'essor dont bénéficient les journaux gratuits (Metro, 20 minutes etc.) à Paris et dans certaines villes de province. Pratiques, facilement accessibles, ils doivent théoriquement apporter de l'information brute aux lecteurs pressés.

Ce matin, me rendant comme à mon habitude à la faculté de pharmacie, une personne préposée à la distribution des quotidiens gratuits me fourre dans les mains une de ces productions (Lille plus en l'occurrence) lors de mon entrée dans une bouche de métro.

Première constatation : on vous force à vous informer... Plus ou moins contraint, je me mets donc à feuilleter

l'amas de papier dont on m'a assigné la lecture. Le constat est affligeant : entre informations accommodées à la sauce bien pensante et rubrique culture "avant gardiste" il me semble avoir pris Libération par mégarde ! La seule cocasserie de ces résidus de sous-culture journalistique est dans la comparaison des horoscopes entre les différents quotidiens mis à disposition gratuitement.

Je l'avoue, je suis un peu dur : les cruciverbistes en herbe pourront toujours arracher en fermant les yeux la page des mots croisés (qui est souvent la même que celle des horoscopes : d'une pierre deux coups...) avant de je-

ter ce ramassis d'absurdités générales (sans oublier l'inévitable page "people").

La perversion est totale avec cette nouvelle forme de média : vous n'avez pas le droit de choisir de le prendre car on vous l'impose par distribution dans des endroits où l'on ne peut malheureusement pas se défilier (ils choisissent bien leurs pièges les bougres). Ces productions sont un nouveau moyen de propagande très efficace à la vue du nombre de personnes qui chaque matin s'en gluent dans cette lecture détestable. Orwell n'est malheureusement jamais loin... Alors après "cassez vos télévisions", brûlez vos journaux gratuits !

VINDEX

Contre les repentants révisionnistes

Depuis quelques années les déferlantes de repentances et autres auto-flagellations collectives viennent pourrir notre pays en instaurant un climat pestilentiel et totalitaire. Généralement entraînées par une gauche bobo-caviar ou extrémiste, toujours moralisatrice, souvent arrogante mais totalement ignorante (ou feignant de l'être), les mièvres plaintes victimaires se multiplient avec la complicité, parfois active, des tribunaux, des universités, des évêques et de la droite. En ces occasions, cette dernière n'a jamais cessé d'être « **la plus bête du monde** », juste accessit décerné par Guy Mollet en son temps. Quoique, cette droite molle sait parfois dire des choses justes.

C'est ainsi qu'à propos de la proposition de loi socialiste autorisant des poursuites pénales contre les personnes ayant publiquement nié l'existence du « **génocide arménien de 1915 à 1923** » (assorties d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende), François Fillon, actuel ministre des Affaires sociales, a publiquement déclaré : « **il faut arrêter de voter des textes de loi qui interdisent aux Français de s'exprimer sur des sujets historiques** ».

Le délire anachronique

C'est d'ailleurs l'objet du nouveau livre de Daniel Lefeuvre, professeur à l'université de Paris VIII, que de vouloir légitimement *En finir avec la repentance coloniale* (1). Dans la continuité de son ouvrage *Chère Algérie* (2), dans lequel il démontrait que cette colonie avait coûté beaucoup plus cher à la France qu'elle ne lui avait rapporté, pulvérisant déjà les certitudes et les dogmes des méaculants, Daniel Lefeuvre tente, dans son nouvel *opus*, de faire litte des contrevérités et autres mensonges colportés par les adeptes de la contrition lacrymale.

Il n'y réussit pas trop mal, sauf à prendre garde d'évacuer préalablement son présupposé républicain, notamment lorsqu'il proclame qu'« **en accusant son passé, c'est la République, ses valeurs et ses institutions que l'on cherche à atteindre, dans le but, avoué ou non, d'en saper les fondements** ». Ce faisant, il sacrifie, hélas, à la sémanique actuelle de ces discours creux qui préfèrent parler d'une abstraite et improbable République plutôt que de la réalité charnelle et concrète de la France. Car c'est bien la France que « **les Repentants** », comme il les nomme, cherchent à flétrir et à insulter par idéologie apatride et haine de soi et non seulement la République.

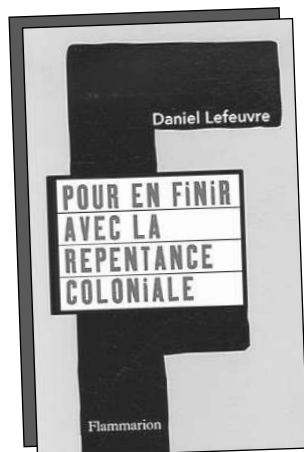
L'auteur démonte avec un scrupule d'horloger la mécanique rhétorique qui mène précisément les repentants à « **tordre les faits, grossir certains événe-**

— par —
Aristide LEUCATE

ments, en taire d'autres », le tout complaisamment relayé par les médias. Au total, nous dit l'auteur, cette « **nouvelle génération d'anticolonialistes** » s'abîme avec bonheur dans le délire anachronique qui consiste à juger les événements et les hommes du passé à l'aune des axiologies du présent.

Un négationnisme compassionnel

Ces nouveaux procureurs de l'Histoire imposent une vision partielle — et donc partielle — de celle-ci, au mépris d'une rigoureuse méthodologie de la recherche historique. Dès lors, par exemple, certains « historiens » — sinon autoproclamés, tout du moins rétribués comme tels par l'université française — au premier rang desquels l'on trouve Olivier Le Cour Grandmaison, enseignant à l'université d'Evry-Val-d'Essonne, soutiennent sans rire que la conquête



de l'Algérie par la France en 1830 a relevé d'un « **projet cohérent de génocide** » ! La guerre de conquête, parce qu'elle aurait entraîné la disparition d'environ 875 000 personnes sur une population autochtone de près de trois millions d'âmes, aurait préfiguré la Shoah, notamment par l'usage prémédité et planifié des razzias, des enlèvements et des tortures. Daniel Lefeuvre rétablit heureusement la vérité en soulignant qu'en définitive les pertes pour cause de guerre se seraient élevées à « **seulement** » 300 000 victimes contre 550 000 dues aux calamités naturelles qui ont émaillé toute la période de conquête, de 1830 à 1872.

Par ailleurs, l'auteur fait justement remarquer que ce dernier chiffre ne doit rien à la prétendue destruction des structures économiques et sociales précoloniales par les Français, car on relève dès le XVIII^e siècle que « **les retours répétés d'épidémies meurtrières font de l'Afrique du Nord une région d'endémie** ».

La remise au point de Daniel Lefeuvre est salutaire tant il est certain que le négationnisme com-

passionnel apporte des effets néfastes sur les relations franco-algériennes. Par dégoût viscéral de la France — aux origines psychanalytiques multiples —, les repentants ôtent à son peuple toutes défenses immunitaires propres à protéger la nation et ses gouvernants contre les attaques venimeuses et racistes du FLN Bou-teflika.

Chères colonies

L'ouvrage poursuit son œuvre de salubrité publique en exposant la façon dont la France a littéralement grevé ses finances publiques pour avoir porté à bout de bras une balance commerciale des plus déficitaires de ses colonies. Suivant en cela les thèses de Jacques Marseille et de Bernard Lugan, entre autres, Lefeuvre démontre que nos colonies étaient de véritables « **tonneaux des Danaïdes** » et que la France ne s'est nullement enrichie ni développée aux dépens de ces dernières. De même, alors que six ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, « **la France s'est relevée des destructions de la guerre** », l'auteur constate que les 160 000 coloniaux du Maghreb présents sur le sol métropolitain — comptant « **pour moins de 1 % de la population active totale** » — ont joué un rôle « **marginal** » dans la reconstruction du pays. Les ouvriers d'Afrique du Nord, surtout les Algériens, n'avaient pas la faveur des patrons et contremaîtres français qui les considéraient comme « **peu stables et d'un rendement insuffisant** ».

Quoi qu'il en soit, à l'heure où il conviendrait de fédérer l'ensemble de la communauté française, sans distinction de races ou de religions, autour du bien commun de la seule France, force est de constater que les salisseurs de la nation s'évertuent criminellement à entretenir l'anarchie et à propager les plus ignobles mensonges. ■

(1) Daniel Lefeuvre : *Chère Algérie. La France et sa colonie (1930-1962)*, Flammarion, Paris, 2005.

(2) *En finir avec la repentance coloniale*. Éd. Flammarion, 229 pages, 18 euros.

RUSSIE – GÉORGIE

Une crise sérieuse

Depuis le début de ce mois d'octobre, les relations entre la Russie et la Géorgie traversent une zone de turbulences.

On pourrait comprendre les susceptibilités géorgiennes face à Moscou. Mais également l'irritation de Moscou devant les tentatives de mainmise américaine sur la Géorgie...

La Géorgie, qui aspire à devenir membre de l'OTAN, a menotté et expulsé devant les caméras du monde entier quatre « diplomates » russes accusés d'espionnage. Provocation délibérée.

Ce genre de mesure est courant. Tous les pays procèdent parfois à l'expulsion de quelques « diplomates-espions » lorsqu'ils dépassent la « mesure », en guise d'avertissement. Rarement cela se fait avec une publicité tapageuse et devant les caméras.

Le président géorgien Saakashvili, tout acquis à Washington, ne peut pas l'avoir décidé sans l'aval de ses conseillers américains. D'où la très violente et immédiate réaction russe : fermeture des frontières, suspension des vols commerciaux, expulsion de plus de sept cents ressortissants géorgiens en situation illégale, gel des relations diplomatiques. Moscou a de sérieux moyens de pression sur cette république soviétique.

Les raisons de la tension

Moscou ne peut pas tolérer l'américanisation de la Géorgie, la présence de nombreux conseillers militaires américains et les accords concernant le transport par ce pays du pétrole d'Asie centrale vers la mer Noire dont elle est tenue à l'écart.

Le président Saakashvili voudrait accélérer ce processus. Son pays est situé dans l'arrière-cour de la Russie, il voudrait en faire un allié privilégié, un protégé de

Washington. D'où la tension.

En outre, deux petites régions naguère administrativement rattachées à la Géorgie soviétique, Abkhazie et Ossétie, autonomes en fait, et protégées par la Russie, voudraient conserver leur autonomie. Ce que Tbilissi ne tolère guère.

Pour les habitants de ces régions, et Moscou, il n'y a aucune raison pour que l'autodétermination ne puisse y être appliquée comme pour les pays de l'ex-Yougoslavie. Une autre raison de tension.



Le président géorgien Saakashvili

Un troisième motif, passé totalement inaperçu dans la presse française, a surgi récemment : la rumeur d'une tentative de coup d'État par le général Igor Giorgadze pour renverser le président géorgien. Vrai ou faux ? Difficile de le dire. Vingt-neuf arrestations ont été opérées, ledit général s'est enfui en Russie pour y échapper et a obtenu l'asile politique.

*

On pourrait comprendre les susceptibilités géorgiennes face à Moscou. Mais également l'irritation de Moscou devant les tentatives de mainmise américaine sur la Géorgie, tentatives dictées par des motifs entre autres pétroliers.

Il serait regrettable que Tbilissi entre dans ce jeu en sacrifiant les intérêts nationaux. Le pouvoir du président Saakashvili est de plus en plus contesté, son alignement total sur Washington peu apprécié. Il serait sage pour les Occidentaux de ne pas l'encourager dans sa tentative de provocation inutile et de parrainer une politique de bon voisinage avec la Russie. La France aura un rôle important à jouer en cette matière.

Pascal NARI

L'IRAK SOUS L'OPPRESSION AMÉRICAINE

● Le numéro d'octobre du **CHOC DU MOIS** (n°5, en kiosque) comporte un intéressant dossier intitulé « **Comment peut-on être catho ?** ». Outre un entretien avec l'abbé Guillaume de Tanoüarn sur les perspectives ouvertes par la récente fondation de l'Institut du Bon pasteur, il faut signaler le témoignage de l'archevêque de Bagdad, Mgr Sleiman, sur la situation en Irak :

« **Aussi critiquable que fût le régime de Saddam Hussein, les chrétiens vivaient en paix et avec un minimum de sécurité. Les chrétiens comme tout le monde d'ailleurs, il n'y avait pas**

d'exception chrétienne. On est passé d'une sécurité certes parfois oppressante sous le régime de Saddam Hussein à une anarchie faite de violence et par conséquent de dangers à tous les coins de rue. Et cette anarchie est le résultat de la destruction des institutions de l'État et, surtout, d'une présence étrangère en Irak, celle des Américains. »

Après cela on trouvera encore des catholiques libéraux français pour applaudir à l'occupation anglo-américaine de l'Irak...

P.L.

NOUVELLES D'EX-YOUGOSLAVIE

En Serbie une nouvelle constitution, réclamée depuis de nombreuses années, a été élaborée en un jour, présentée à l'Assemblée nationale et votée par 242 voix contre 0. Cette constitution mériterait une étude approfondie. Cependant au premier abord il semble qu'elle contient tous les éléments des constitutions totalitaires de Tito et de Milošević.

Le fait qu'elle ait été votée sans opposition démontre l'accord de toutes les factions post-communistes, qui sont en réalité communistes : les libéraux, les démocrates, les sociaux-démocrates, les radicaux-populistes. Sous ces dénominations occidentales se cachent les communistes, et tous les défenseurs des avantages acquis de la grande criminalité, de la corruption et du parasitisme économique.

Parallèlement, un référendum a été prévu pour le 28 octobre 2006 pour approuver cette constitution. Alors, pourquoi cette constitution et le référendum ? Pour une unique raison : faire approuver par la population l'unicité de la Serbie et mettre devant le fait accompli la Commission de l'O.N.U. qui doit déposer ses conclusions à la fin de l'année. La décentralisation accordée dans cette constitution à la Voïvodine est valable pour le Kosovo !

Il est à noter subsidiairement et parallèlement que la Serbie a fait voter une restitution des biens à l'Église orthodoxe dans tout le pays, y compris le Kosovo-Mitroja, propriétaire de terres, de bâtiments civils et religieux. Ce vote n'a pas été le fait d'une conversion subite à la propriété privée, ni au respect du fait religieux, mais comme pour le référendum, il s'agit de créer une complication supplémentaire pour la Commission de l'O.N.U.

Enfin la visite de Mme le procureur près la Cour de la Haye est un nouvel échec pour cette dernière. Outre qu'il est très difficile pour un État d'extrader un citoyen et de le faire juger à l'étranger, par des étrangers, la véracité de l'affaire de Srenica n'a pas été démontrée et seule une enquête internationale impartiale réalisée par des vérificateurs neutres, pourrait faire avancer cette affaire qui apparaît à de nombreux observateurs comme un faux créé pour justifier les erreurs de l'occident, O.T.A.N., Europe, États-Unis dans les événements de Croatie-Bosnie et Serbie (Kosovo).

Voilà où nous en sommes, en Serbie, aujourd'hui.

Gérald BEIGBEDER

La Corée du Nord défie la communauté internationale

La Corée du Nord a été sanctionnée samedi 14 octobre par le Conseil de sécurité des Nations unies pour avoir procédé à l'explosion d'un engin nucléaire en violation du traité de non-prolifération nucléaire.

C'est un danger de prolifération rapide des armes nucléaires qui se profile à l'horizon.

Le vote du Conseil a été acquis à l'unanimité, avec donc l'appui de la Chine et de la Russie, traditionnellement plus favorables au régime stalinien et ubuesque de Pyongyang.

Les sanctions – interdiction de l'exportation vers la Corée du Nord des matériels nucléaires, des produits de luxe et de la technologie avancée, possibilité d'inspecter des bateaux en provenance du pays ou se dirigeant vers lui – ne sont pas aussi lourdes que Washington

de son pays la neuvième puissance nucléaire militaire de la planète. Certes, cet arsenal nucléaire ne semble pas encore opérationnel. Mais on n'en est pas loin, d'autant que la Corée du Nord possède des missiles à moyenne voire longue portée, à même de frapper de nombreux pays de la région et même l'Alaska.

Le danger est donc bien réel. Il ne servirait à rien, comme l'ont fait quelques commentateurs parisiens, de le minimiser, encore moins de mettre en doute la capacité de nuisance de Kim.

Sanctuarisation et chantage

Il est peu probable que la Corée du Nord envisage de frapper telle ou telle puissance. Ses dirigeants savent que dans les minutes qui suivraient, leur pays serait réduit, comme disent les Américains, à l'âge de pierre.

En revanche, la possession de la bombe, espèrent-ils, "sanc-

par
Pascal NARI

Pyongyang est devenu le centre névralgique dans la région de l'Asie pacifique : drogue, fausse monnaie...

Qui empêchera d'ailleurs le dictateur de vendre ses bombes à tel ou tel pays potentiellement dangereux, désireux lui aussi de se sanctuariser ? C'est un danger de prolifération rapide des armes nucléaires qui se profile à l'horizon.

La menace est donc réelle, immédiate. Il ne servirait à rien de prétendre le contraire, ni de trouver des circonstances atténuantes au régime de Pyongyang.

La Communauté internationale, les États-Unis et le Japon en première ligne, paie une fois de plus très cher le fait de s'être laissée entraîner dans des négociations permanentes, sanctions inefficaces et pantalonades diplomatiques pour traiter le sujet.

L'autre menace

Un dossier similaire est sur la table : celui de la fabrication par le régime de Téhéran, qui dispose d'autrement plus de moyens financiers et humains, des armes nucléaires.

La crise traîne depuis plus de quatre ans, en grande partie par la faute des "Européens". Selon les experts de *Jane's Defence Weekly*, d'habitude fiables, le régime de Téhéran aurait été associé à l'expérience nord-coréenne et aurait franchi ainsi un pas décisif dans sa politique d'expérimentation d'un engin nucléaire. Cela lui permettrait d'accélérer de plusieurs mois son accession à la possession et à la maîtrise non de la technologie nucléaire dans le cadre du traité de non-prolifération, ce que personne ne lui conteste, mais à la fabrication des bombes nucléaires opérationnelles, puisque Téhéran possède déjà des missiles capables de les transporter.

C'est cet aspect de la crise actuelle qui rend la situation vraiment effrayante. La question concerne l'humanité tout entière.



Le dictateur nord-coréen Kim Jong-il

et Tokyo l'auraient souhaité. Elles seront néanmoins assez significatives si elles sont réellement appliquées. Mais la Chine, à travers ses frontières terrestres, jouera-t-elle vraiment le jeu ?

*

En procédant le 9 octobre à cet essai nucléaire, le dictateur nord-coréen Kim Jong-il a franchi un seuil historique en faisant

tuarisera" leur pays, devenu grâce au communisme stalinien un des plus pauvres du monde. Le régime ubuesque de Kim aura encore de longues années à vivre.

Kim pourra ainsi exercer un chantage permanent à l'égard de la Communauté internationale, obtenir ce qu'il souhaite, "vendre" sa modération au prix élevé, continuer à opprimer son peuple robotisé et effectuer toutes sortes de trafics dont

INCERTITUDES EN BOSNIE

En Bosnie-Herzégovine des élections législatives ont eu lieu le 1^{er} octobre 2006. Comme il fallait s'y attendre les trois partis nationalistes Musulmans, Serbes et Croates ont triomphé. Il est à observer d'abord que ce pays a une population très inférieure aux statistiques officielles : 2.500.000 habitants environ, soit 1.300.000 musulmans, 900.000 Serbes et 300.000 Croates. Le maintien des deux entités est indispensable pour les Serbes pour conserver dans leur propre pays la direction de leurs affaires.

Les Croates d'Herzégovine qui ont été obli-

gés de faire partie de la Fédération croato-musulmane n'en sont pas moins nationalistes et partisans du rattachement de leurs territoires à la Croatie. Il semble que les velléités de fusion du Haut-Commissaire britannique remplacé depuis peu, n'aient pas abouti. En 2007 il est prévu de rendre à la Bosnie la direction de ses affaires. À l'heure actuelle cela semble impossible.

G.B.

BELGIQUE

Que retenir des communales ?

Des élections communales en Belgique, on attendait le pire en Flandre. Il n'est pas arrivé mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt. À Anvers, le Volksbelang piétine, patine. Il cesse d'y être le premier parti. C'est le maire socialiste Patrick Janssens qui



Patrick Janssens
Le maire d'Anvers, principal gagnant des élections

triomphe mais au dépens de ses alliés libéraux et démocrates-chrétiens. Le Belang conserve ses 33 %. Ailleurs en Flandre il progresse et s'installe dans les campagnes, une progression évaluée à environ 6 %. Mais si l'on compare avec les régionales de 2004, le Volksbelang marque le pas et cède un peu de terrain.

Ce sont les démocrates-chrétiens qui l'emportent au détriment des libéraux. Également à Bruxelles. En Wallonie les socialistes sont lourdement sanctionnés à Charleroi et La Louvière, là où ils ont sombré dans les maelles.

En résumé, des résultats contrastés. On repassera les plats aux législatives de 2007.

Luc BEYER de RYKE

* Rappelons que L'AF 2000 avait consacré un dossier à la Belgique dans le numéro 2709 du 21 septembre 2006.

IL Y A 50 ANS LA CRISE DE SUEZ

L'AUTOMNE
DE TOUS
LES DANGERS

■ À l'automne 1956, la crise de Suez frappa subitement les Français, les touchant dans leur vie quotidienne, obligeant à rationner l'essence, faisant resurgir les tickets d'approvisionnement... On eut vite conscience de frôler une nouvelle guerre mondiale, puis tout rentra assez vite dans l'ordre, et la IV^e République reprit ses jeux politiques à cent lieues des graves questions qui n'avaient point pour autant cessé de se poser pour la paix du monde...

par
Michel FROMENTOUX

Nous assistions assurément au cours de cet automne de tous les dangers — sans que tous en eussent conscience — à une nouvelle phase du déclin de notre nation qui, désormais, ne retrouverait plus son influence dans le monde, notamment dans le Proche et le Moyen Orient où elle a pourtant noué des liens historiques.

Au rapt que constituait la nationalisation par le colonel Nasser de la compagnie exploitant le canal et dont les intérêts étaient en grande partie français et anglais, la France et l'Angleterre répondirent, en emboîtant le pas aux Israéliens, par une équipée qui ne manqua pas de bravoure mais qui sentait un peu trop l'improvisation. L'Union soviétique vit alors une bonne occasion de détourner l'attention mondiale de la Hongrie où elle écrasait dans le sang une insurrection anticomuniste*, et se livra au chantage à la bombe atomique — ce qui amena les États-Unis à imposer aux belligérants une paix qui ne pouvait satisfaire personne.

À aucun moment la France n'avait su déployer une diplomatie à la hauteur de l'événement. L'influence communiste en sortait renforcée. L'histoire du siècle allait longtemps être dominée par les deux grands empires de l'Est et de l'Ouest, avant que s'effondrât le premier laissant le second se livrer à sa volonté de puissance. Cinquante ans après, l'on peut mesurer les conséquences de l'effacement de la France dans le monde, et plus particulièrement en Méditerranée...

* Prochain dossier : Budapest 1956.

Des gouvernements
aveugles

En 1885, Renan accueillait Ferdinand de Lesseps à l'Académie française et, évoquant le génie de celui qui perça l'isthme de Suez, déclarait : « Vous avez ouvert un champ de bataille pour l'avenir. »

L'histoire de Suez est celle de l'échec des hommes de gouvernement dont l'aveuglement avait engagé les armées dans une affaire sans solution militaire.

Nul n'avait besoin d'être prophète pour prévoir qu'un canal commandant les routes maritimes reliant Méditerranée, Orient et Extrême-Orient, serait un jour l'objet d'un litige. Dès 1885, la Grande-Bretagne occupe militairement les abords du canal. En 1954, elle signe avec l'Égypte un traité en vertu duquel les troupes de Sa Majesté l'évacueront avant 1956. Conformément à cet engagement, les Britanniques évacuent, en juin 1956, les rives du canal, l'exploitation de celui-ci restant à la charge de la Compagnie du canal de Suez dont les actions sont, pour l'essentiel, partagées entre la Grande-Bretagne et la France. Dans le mois qui suit, le 26 juillet, Nasser décide la nationalisation et met la main sur les locaux de la Compagnie.



Navires échoués pour obstruer l'entrée du canal de Suez

Le choc sur l'opinion publique et sur les gouvernements britannique (Eden) et français (Mollet) est tel qu'une opération militaire est immédiatement envisagée. Outre la menace sur leurs intérêts politiques et économiques en Extrême-Orient, les Britanniques craignent, en ces temps de Guerre froide, la pénétration soviétique. Du côté français, les esprits sont hantés par le rôle tenu par l'Égypte de Nasser dans le conflit algérien : le Q.G. du F.L.N. s'est installé au Caire, et l'Égypte, à l'instar de l'Union soviétique, soutient la rébellion en fournissant ma-

par
le général de corps aérien (CR)
Jacques LE GROIGNEC

tériels et "conseillers". L'occasion s'offre, pense-t-on, de régler l'affaire algérienne en faisant tomber Nasser.

Opération
Mousquetaire

Dès les premiers jours d'août 1956, dans les souterrains de Whitehall où, en 1944, avait été préparée l'opération Overlord de débarquement en Normandie, un état-major franco-britannique



Vue extérieure du canal de Suez

prépare un plan de débarquement en Égypte. Le général Brohon est désigné pour commander les forces aériennes françaises qui seront engagées. Il m'a confié, au sein de son état-major, la fonction de chef des opérations aériennes. La difficulté est d'adapter la manœuvre des moyens aux contraintes d'ordre politique.

C'est ainsi qu'un premier plan est rejeté, qui prévoyait un débarquement de vive force à Alexandrie, suivi d'une exploitation vers le Caire, en coordination avec l'intervention des chars Centurion stationnés en Tripolitaine. Rejet, car les gouvernements estiment que l'opération doit viser directement le canal afin d'être menée rapidement et anticiper sur les réactions internationales. L'opération finalement retenue est baptisée Mousquetaire. Elle doit être exécutée selon le plan suivant :

— Les bombardiers britanniques ouvriront les hostilités en neutralisant les pistes des aérodromes de la région du Caire. Les chasseurs-bombardiers français et britanniques stationnés à Chypre détruiront l'aviation égyptienne au sol.

— La flotte alliée appareillera de Malte dès l'ouverture des hostilités, et arrivera au large de Port-Caïd à J + 5.

— Des unités parachutistes françaises et britanniques stationnées à Chypre seront larguées à J + 5 sur Port-Fouad et Gamil. Leur action sera coor-

donnée avec les opérations de débarquement et de renforcement, en vue d'une exploitation vers Ismaïlia, Suez et le Caire.

Casus belli

L'exécution de ce plan fait l'objet, en septembre et octobre 1956, de manœuvres préparatoires à Malte et à Chypre. Parallèlement, et dans l'ignorance des Britanniques dont les sympathies vont, à l'époque, à l'Irak plus qu'à Israël, la France prépare, avec Israël, l'Opération 700, prévoyant l'intervention de nos forces aériennes, en appui

d'une offensive que Tsahal doit lancer dans le Sinaï, vers le canal, en préalable à notre propre action sur Port-Saïd. Il est convenu qu'après l'ouverture des hostilités entre Israéliens et Égyptiens, un ultimatum sera lancé par les Alliés aux belligérants, les sommant de cesser les combats et de retirer leurs forces respectives de part et d'autre du canal. Ces termes ne pouvant, bien entendu, être acceptés par les Égyptiens qui sont chez eux, les opérations alliées visant à garantir la liberté de circulation dans le canal seront alors justifiées...

C'est à partir de ce casus belli préfabriqué que les hostilités sont ouvertes. Le 29 octobre 1956, les blindés israéliens déferlent sur le Sinaï, appuyés par les unités aériennes françaises stationnées en Israël. Celles-ci vont jouer un rôle important dans la bataille, par l'intervention des Mystère IV de la 2^e Escadre, assurant les missions de défense aérienne, et par l'attaque du terrain de Louqsor au cours de laquelle les F 84 F de la 1^{ère} Escadre exploitant les reconnaissances photographiques des RF 84 F de la 33^e Escadre, détruisent au sol les bombardiers égyptiens de type Iliouchine 28, de fabrication soviétique.

Les Alliés lancent le 30 l'ultimatum convenu expirant le 31. Comme prévu, les Égyptiens y restent sourds. Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, les bombardiers britanniques atta-

quent les aérodromes, n'occasionnant que de faibles dégâts aux pistes qu'ils se proposaient de détruire. Mais, à l'aube du 1^{er} novembre, les chasseurs-bombardiers stationnés à Akrotiri (Chypre) attaquent à leur tour les terrains. En moins de quarante-huit heures, l'aviation égyptienne est éliminée.

Refus
britannique

Le monde est stupéfié par la soudaineté et la brutalité des événements, et tandis que l'O.N.U. active la mise sur pied d'une force de casques bleus — ce sera la première du genre — les Soviétiques, au Conseil de sécurité, expriment clairement aux représentants français et britanniques qu'ils sont prêts à prendre les plus graves décisions. Face aux réactions mondiales, il apparaît nécessaire d'accélérer le tempo des opérations. C'est dans cet esprit que l'état-major français, en place à Episkopi (Chypre) depuis le 22 octobre 1956, avec son homologue britannique, demande que les parachutages prévus sur Port-Fouad et Yamil soient effectués le 3 ou 4 novembre. La maîtrise totale de l'air et la valeur des parachutistes de la 10^e D.P. garantissent le succès de l'opération. Celle-ci est, cependant, rejetée par les Britanniques qui estiment que, sans l'appui des forces navales, les parachutages risquent d'échouer face à des chars éventuellement aux mains d'équipages autres qu'égyptiens. À cette objection, Massu, commandant la 10^e D.P., répondra en vain : « Les chars, de jour je les casse, de nuit, je les prends. »

Ce n'est que le 5 novembre au matin que, bénéficiant de la couverture et de l'appui feu de l'aéronavale et des unités aériennes stationnées à Chypre, les paras français et britanniques sautent respectivement sur Port-Saïd et Gamil. Les Français exploitent immédiatement en direction d'Ismaïlia et de Suez, mais sont stoppés à 30 kilomètres de leur base de départ : l'ordre leur a été donné de cesser le feu, le 6, à minuit.

Menace
atomique

En effet, les Soviétiques ont informé, par note, Paris et Londres que les capitales sont sous le feu de leurs fusées et qu'ils sont « pleinement décidés à écraser les agresseurs par le recours à la force ».

La première partie de cette menace peut être ignorée, dans la mesure où la destruction de Londres et Paris, en réponse à des opérations qui





► ont entraîné quelques centaines de morts à Port-Saïd, n'est pas crédible ; d'autant que Eisenhower a fait connaître que « **le gouvernement des États-Unis fera honneur à ses obligations, en vertu des accords de l'O.T.A.N.** ». Ce qui signifie que Londres et Paris bénéficient du parapluie nucléaire américain.

En revanche, le dispositif allié composé de quelque cent navires chargés de militaires et déployés à l'ouvert du delta du Nil, n'est pas lui-même à l'abri de la menace d'une attaque atomique. Cette menace, figurant dans la deuxième partie de la note soviétique, est suffisamment crédible pour avoir l'effet dissuasif attendu.

Non seulement le cessez-le-feu est ordonné, mais le dispositif aéronaval des Alliés se disperse immédiatement entre Malte et Chypre. Dans la soirée du 6 novembre, dans la salle d'opérations à Episkopi, nous sommes informés que les radars détectent des vols non identifiés à haute altitude et à grande vitesse. Un message de Shape a, de son côté, diffusé l'information selon laquelle l'aviation turque est en alerte, suite à la violation de son espace aérien.

L'affaire de Suez se termine là... Elle avait montré une nouvelle fois, après les événements de Berlin, en 1948, l'effet décisif de la stratégie de dissuasion. Son échec, qui mettait un terme à la politique de la canonnière, était celui des hommes de gouvernement dont l'aveuglement avait engagé les armées dans une affaire sans solution militaire. Les grands vainqueurs en étaient les Égyptiens. Et l'immense victoire morale et politique qu'ils avaient remportée aura sur le conflit en Algérie l'effet contraire à celui que l'on avait recherché.

**Général (c.r.)
Jacques LE GROIGNEC**

NOTA : À l'image des incertitudes d'ordre politique qui présidèrent à l'affaire de Suez, mon carnet de vols permet de préciser le calendrier des déplacements de notre état-major entre Paris-Londres-Malte-Chypre-Port-Saïd. Notamment :

- le 8 août 1956 : mise en place à Londres,
- les 7 et 26 septembre : manœuvres à Malte,
- le 27 septembre : retour à Londres,
- le 22 octobre : mise en place à Episkopi (Chypre),
- les 10 et 11 novembre : Port-Saïd,
- le 11 janvier 1957 : retour en France après un séjour prolongé à Chypre, dans l'hypothèse d'une reprise des hostilités. Prolongation qui, dans l'armée de l'Air, ne concernait que le général Barthélemy (X 29) et moi-même, chargés respectivement de la logistique et des opérations..

L'affaire de Suez, très oubliée aujourd'hui, apparaît comme un événement mineur dans l'histoire de l'après-guerre. Pourtant elle a agi comme un révélateur. Mais commençons par rappeler brièvement les faits.

Maladresses

Humiliées par la nationalisation du canal de Suez, le 26 juillet 1956, la France et l'Angleterre décidèrent de réagir, mais elles le firent avec une insigne maladresse. Ces deux pays demandèrent, en effet, à Ben Gou-

La France, mais surtout l'Angleterre qui se croyaient encore des grandes puissances, furent brutalement rappelées à la réalité.

rion d'attaquer l'Égypte. Il était prévu que, lorsque les troupes israéliennes seraient sur le canal, Paris et Londres adresseraient un ultimatum aux deux belligérants leur demandant de reculer de quinze kilomètres de



Le maréchal Boulganine (1895-1975), président du Conseil de l'URSS

chaque côté du canal. Les Israéliens obtempéreraient alors que, selon toute probabilité, les Égyptiens n'en feraient rien. À ce moment-là, Français et Anglais attaqueraient l'Égypte.

Le moment était apparemment bien choisi, fin octobre-début novembre, puisque cette action militaire devait coïncider avec les élections présidentielles américaines (6 novembre) et que, divine surprise, se produisit, à ce moment-là, le soulèvement hongrois.

Mais Paris et Londres, qui avaient agi sans en parler aux Américains, se virent brutalement rappeler à l'ordre par l'URSS, dont les menaces ne furent que verbales, mais surtout par les États-Unis qui vendirent des livres à tour de bras, menaçant de faillite l'Angleterre. Eden, Premier ministre

à l'époque, fut informé qu'un prêt d'un milliard de dollars, propre à arrêter la débâcle financière, lui serait accordé, s'il ordonnait le cessez-le-feu, le jour même, 6 novembre, avant minuit. Il informa Guy Mollet de la décision de son gouvernement d'arrêter les opérations à cette heure-là. Les Français furent obligés d'en faire autant.

Déconfiture

La France, mais surtout l'Angleterre qui se croyaient encore des grandes puissances, furent brutalement rappelées à la réalité. Elles étaient devenues des pays de seconde zone. La France le savait à moitié en dépit du mythe gaulliste qui voulait lui faire croire qu'elle avait gagné la guerre, mais, pour l'Angleterre la constatation fut plus douloureuse. Elle avait été réellement parmi les vainqueurs, mais elle se trouvait dans la même situation que la France après 1918 : exsangue. Ainsi apparaissait en pleine lumière l'erreur commise en 1940 par Churchill et par le clan des bellicistes qui avaient refusé toute paix avec l'Allemagne qui ne demandait que cela.

par **Yves LENORMAND**

cidait plus sans l'accord des États-Unis. Nul doute qu'Israël n'en ait tiré les conséquences. N'oublions pas, en effet, que, pour fonder le foyer national juif en 1917, les sio-

l'avenir encore incertain. Le gouvernement de Sa Majesté n'hésita pas, il adopta la première solution. Certes, dans les années soixante-dix, l'Angleterre fit semblant de revenir sur son choix. Elle entra dans l'Europe



**Le général Eisenhower (1890-1963)
Président des États-Unis de 1953 à 1960**

nistes ont évincé la France de Terre sainte et pour ce faire, se sont alliés à l'Angleterre qui était encore la première puissance du monde. Ils ont répété la même opération après Suez au profit des États-Unis et au détriment de leur ancien protecteur.

Ce ne fut pas tout. Profitant de la défaite diplomatique enregistrée par Paris et Londres, la plupart des pays arabes rompirent leurs relations avec nous, saisirent nos établissements scolaires souvent florissants, et expulsèrent nos ressortissants. Nasser dénonça le traité qui le liait à l'Angleterre depuis 1954, l'Irak refusa de coopérer désormais avec elle au sein du pacte de Bagdad et la Jordanie exigea un retrait rapide de ses troupes.

Bref, ce qui devait être une grande victoire et surtout une victoire facile, se transforma en déconfiture totale.

Le grand dilemme

Après Suez, les illusions de la France et de l'Angleterre s'évanouirent. Que faire ? Chacun de ces deux pays se trouva devant un dilemme.

Pour les Anglais, c'était le suivant : soit amarrer son char à la superpuissance du moment, l'Amérique, soit se tourner vers une Europe en construction, à



**Anthony Eden (1897-1977)
Premier ministre britannique**

mais ce fut à reculons et comme cheval de Troie des Américains,

Pour les Français, le choix était différent. L'opération de Suez avait été montée, en partie, pour punir Nasser de son aide au F.L.N. Après son échec le dilemme entre la défense de l'Empire et la construction de l'Europe se posa avec plus



**Guy Mollet (1905-1975)
Président du Conseil en 1956**

d'acuité. La IV^e République se refusa de choisir : elle en mourut. La V^e allait finalement construire l'Europe et rien d'autre, d'où la décolonisation bâclée dont on subit les conséquences aujourd'hui.

Curieusement, cinquante ans après Suez, les deux politiques très différentes choisies par la France et par l'Angleterre à la suite de ce piteux échec sont en crise. Blair qui a suivi Bush dans sa politique aventureuse en Irak, se voit de plus en plus contesté par ses concitoyens, à tel point qu'on peut se demander si l'Angleterre ne va pas abandonner, au moins partiellement, sa politique atlantiste. De son côté, depuis le 29 mai 2005, la politique européenne de la France est en panne. Le véritable danger pour nous serait qu'avec Ségolène ou Sarkozy s'opère entre la France et l'Angleterre un véritable chassé-croisé en 2007 et que notre pays ne devienne le toutou des États-Unis.



■ Charles Saint-Prot, historien, essayiste, géopoliticien, vice-président de l'Académie internationale de géopolitique, est un spécialiste du monde arabe. Auteur de nombreux ouvrages sur le Proche-Orient, il a notamment publié *Le nationalisme arabe : Alternative à l'intégrisme* aux éditions Ellipses en 1996.



tique, est un spécialiste du monde arabe. Auteur de nombreux ouvrages sur le Proche-Orient, il a notamment publié *Le nationalisme arabe : Alternative à l'intégrisme* aux éditions Ellipses en 1996.

ACTION FRANÇAISE 2000. – Pouvez-vous nous rappeler les raisons de la guerre de Suez ?
CHARLES SAINT-PROT. – La guerre de Suez, déclenchée le 29 octobre 1956 par l'État d'Israël, soutenu par les Britanniques et le régime de la IV^e République, et qui s'est terminée par un retrait des forces israélo-anglo-françaises, sous la menace de l'Union soviétique et les pressions américaines, a plusieurs raisons.

La première a trait au conflit israélo-arabe, provoqué par la création de l'État d'Israël en Palestine, en 1948. L'État d'Israël voulait frapper l'Égypte qui était en train de s'imposer comme le chef de file du nationalisme arabe.

La deuxième résulte de l'hostilité de la Grande-Bretagne vis-à-vis du pouvoir nassérien qui, avec la révolution des Officiers libres de 1952, avait mis un terme à l'influence anglaise en Égypte.

La troisième est due au fait que le gouvernement français voulait punir l'Égypte d'apporter son soutien à la rébellion algérienne.



Anouar el-Sadate
1918-1981

La quatrième est la nationalisation de la compagnie du canal de Suez, annoncée par le colonel Nasser, dans un discours prononcé le 26 juillet 1956, à Alexandrie. C'est cette décision qui fournira le prétexte de la guerre.

La revanche des Britanniques

A.F. 2000. – Pourquoi le colonel Nasser a-t-il nationalisé la compagnie de Suez, alors que l'Égypte touchait déjà des royal-

ties sur l'exploitation du canal ? Y a-t-il été encouragé par l'URSS ?

C. S.-P. – À la suite de la révolution nationaliste de 1952, l'Égypte avait exigé le départ de toutes les troupes britanniques encore présentes dans le pays. Il fallut de longs mois de négociation pour parvenir à l'évacuation du canal de Suez par les Britanniques, qui voulaient notamment conserver la base de Tell el Kébir. Finalement, les derniers soldats britanniques quittèrent le pays en juin 1956. Mais les Britanniques étaient bien décidés à prendre leur revanche.

Ils firent pression sur les États-Unis et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) pour bloquer un prêt qui avait été promis pour financer la construction du barrage d'Assouan, lequel était destiné à rendre



Gamal Abdel Nasser
1918-1970

l'eau du Nil disponible tout au long de l'année, étendre les surfaces irriguées et produire de l'électricité.

Le 19 juillet 1956, le secrétaire d'État américain, John Foster Dulles, annonça donc que Washington ne participerait pas au financement du barrage d'Assouan, malgré les garanties qui avaient été données sept mois auparavant. Le refus de ce prêt qui devait permettre le développement du pays fut ressenti comme une agression gratuite et mesquine. La Compagnie universelle du canal maritime de Suez était alors entre les mains des actionnaires étrangers, en particulier les Britanniques qui détenaient près de 45 % des actions et les États-Unis.

L'Égypte touchait certes des royalties mais celles-ci étaient fort minimes par rapport aux gains accumulés par la compagnie. L'Union soviétique n'a joué aucun rôle dans l'affaire, d'autant plus qu'à cette époque les relations entre Moscou et le Caire n'étaient pas très développées.

Ce n'est qu'à partir de 1958 que Nasser s'est rapproché de Moscou, tout en s'en méfiant et en veillant à ce que les Soviétiques n'interviennent pas dans les affaires intérieures du pays. À vrai dire, Nasser a légitimement voulu récupérer une richesse nationale, de façon à pouvoir financer le projet d'Assouan, en nationalisant la compagnie (et non le canal comme on l'a dit). Il a d'ailleurs proposé aux actionnaires un dédommagement qui

n'était pas négligeable, conformément aux règles de droit.

Il faut savoir que, pour l'Égypte, le profit n'était pas mineur. De nos jours, le canal rapporte une manne essentielle à l'économie égyptienne, c'est la troisième source de revenus : près de 3,5 milliards de dollars sont entrés dans les caisses égyptiennes en 2005. En tout cas, l'affaire de la compagnie du canal de Suez a servi de prétexte à la guerre de 1956.

Mollet, le caniche des Américains

A.F. 2000. – L'intervention de la France a été présentée comme une riposte à l'aide apportée par l'Égypte au FLN algérien. Quelle aide l'Égypte apportait-elle au FLN ?

C. S.-P. – Tout d'abord, il faut se souvenir que le mouvement algérien était très divisé. Il y avait une multitude de factions allant des modérés, par exemple Ferhat Abbas partisan d'un accord négocié avec la France, jusqu'aux plus durs, dont les marxistes-léninistes et les trotskistes. Il y avait des règlements de compte sanglants entre les messalistes du MNA et le nouveau FLN. Le FLN lui-même était une nébuleuse où des groupes rivaux se déchiraient : ceux de "l'intérieur" contre ceux de "l'extérieur" ; ceux de "l'extérieur" entre eux.

Tous les pays arabes soutenaient le "mouvement national algérien", y compris la Tunisie et le Maroc. Bien sûr, l'Égypte, nationaliste arabe, lui apportait également un soutien, en particulier à Ahmed Ben Bella qui, à cette époque, était nassérien. Ce soutien était principalement moral et il s'exprimait à travers la radio *La Voix des Arabes*, où Ben Bella avait micro ouvert. L'aide de l'Égypte, au demeurant lointaine, n'était donc pas déterminante.

Les services de renseignement français estimaient que l'aide apportée par l'Égypte aux rebelles algériens était négligeable tant sur le plan financier que sur le plan "militaire". Dans ces conditions, il est possible de considérer que, là encore, il s'agissait d'un prétexte pour faire la guerre.

En réalité, le régime français de l'époque était atlantiste et étroitement lié aux intérêts américains et israéliens. En juin 1956, le gouvernement socialiste avait négocié des livraisons d'armes aux Israéliens lors d'une rencontre secrète chez Édouard Leven, le vice-président de Perrier et ami intime de Ben Gourion. Guy Mollet était une sorte de Tony Blair de l'époque : le caniche des Américains et des Israéliens.

A.F. 2000. – Dans quelle mesure l'Égypte après Nasser a-t-elle joué un rôle modérateur au Proche-Orient ?

C. S.-P. – D'abord, notons que Nasser n'était pas un extrémiste. Est-

ce que c'est être extrémiste de revendiquer ses droits, de défendre l'indépendance de sa nation et la dignité de son peuple ? Nasser n'était pas contre la paix, mais il voulait une paix juste, il n'était pas contre l'Occident mais il voulait des relations équilibrées.

Après la mort de Nasser, en 1970, le régime d'Anouar el Sadate a pris une autre orientation. Sadate a d'abord frayed avec les Frères musulmans, puis il s'est rapproché des États-Unis. Il a modifié la politique économique en installant le libéralisme sauvage (*l'infatâh*) et finalement il a signé avec Israël un traité de paix séparé qui, certes, lui a permis de récupérer le Sinaï occupé en 1967 mais qui ne réglait pas le fond du problème, la question nationale palestinienne.

Tout dépend aussi de ce que l'on entend par modération. Si être modéré signifie passer avec armes et bagages dans le camp des États-Unis, cela conduit inexorablement à favoriser la montée en puissance de mouvements activistes, ce qui n'est évidemment pas souhaitable. En revanche, si être modéré consiste à rechercher les conditions d'une paix équitable et honorable, une paix permettant de résoudre toutes les questions – en particulier celle des droits nationaux palestiniens – cela est fort louable.

En fait, l'Égypte d'après Nasser n'est pas devenue modérée, elle a cessé de jouer son rôle en tant que grande puissance indépendante qui pouvait contribuer à équilibrer la puissance israélienne et œuvrer à une paix durable.

Nationalisme ou extrémisme

A.F. 2000. – Est-ce que l'Égypte est toujours la championne du nationalisme arabe ?

C. S.-P. – Bien sûr que non. La marge de manœuvre de l'Égypte est considérablement réduite. D'ailleurs, depuis l'invasion de l'Irak par les États-Unis, il n'y a plus de champion du nationalisme arabe. Le nationalisme arabe, à la fois moderniste et moteur de nouvelles relations internationales plus équilibrées, a été brisé. C'est pour cela que nous assistons à la montée en puissance de mouvements extrémistes et révolutionnaires qui instrumentalisent la religion qu'ils ont prise en otage.

A.F. 2000. – L'Égypte n'est-elle pas aujourd'hui menacée par les fondamentalistes ?

C. S.-P. – Tout dépend encore de ce qu'on appelle "fondamentalisme". D'une part, il y a en Égypte des groupes terroristes (Al Tawhid wa al Hijra, le Jihad islamique, Gama'a al Islamiya) qui sont les héritiers de la pensée d'hommes comme Sayyid Qotb, exécuté en 1966, qui avait rompu avec les Frères musulmans pour développer une idéologie révolutionnaire, Moustapha Choucri ou Abdel Sa-

lam Faraj, le chef du groupe qui a assassiné Sadate en 1981.

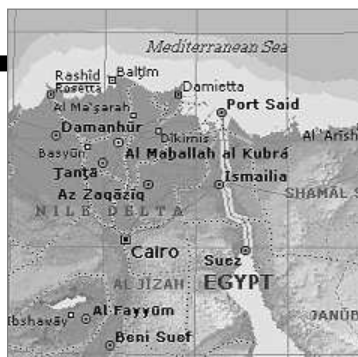
Certains de ces groupes sont liés à la mouvance al Qaïda dont le numéro 2, Ayman Al Zawahiri, est lui-même égyptien. Ils commettent des attentats horribles, mais leur influence dans la population est quasi nulle parce que le plus grand nombre des musulmans les considère comme des dissidents de l'islam. Ce sont des "kharidjites", du nom d'une secte fondée au VII^e siècle, qui précisément est sortie de la communauté (en arabe *kharaja* signifie sortir). Ces gens-là qui ont souvent été influencés par le marxisme et les idéologies révolutionnaires d'extrême gauche, n'ont rien à voir avec l'islam dont ils utilisent abusivement le vocabulaire, comme c'est d'ailleurs le cas des dirigeants iraniens depuis la révolution de Khomeiny (1979).



Hosni Moubarak
Président de la République égyptienne depuis 1981

D'autre part, il y a des courants intégristes, comme les Frères musulmans, qui représentent ce qu'on pourrait appeler l'islam politique, ou la politisation de l'islam. La toile de fond c'est le malaise actuel de la société égyptienne tel que le décrit le récent roman de Alaa El Aswany, *L'immeuble Yacoubian* (traduit en français chez Actes Sud). Les Frères musulmans et les intégristes mettent l'accent sur les problèmes sociaux, les soucis matériels quotidiens des petites gens, les revendications de la moyenne bourgeoisie citadine, le mauvais fonctionnement d'un système politique qui favorise la corruption et la domination des États-Unis. Ils prospèrent sur le terreau des humiliations et des problèmes non résolus en soutenant que la solution est de créer un État islamique.

Il faudrait être aveugle pour ne pas constater que ces mouvements ont le vent en poupe. Et pas seulement en Égypte ! Longtemps, les États-Unis et certains occidentaux ont favorisé ces mouvements contre les nationalistes arabes ; ils les favorisent maintenant par leur politique hégémonique et leur soutien inconditionnel à la politique israélienne, laquelle, depuis l'assassinat de Yitzhak Rabin en 1995, s'enferme dans le jusqu'au-boutisme. Comme disait Bainville « on aura les conséquences »...



Des pharaons à Ferdinand de Lesseps

Dans son magistral ouvrage de géopolitique (1), Aymeric Chauprade parle de la construction du canal de Suez entre 1859 et 1869 comme d'une « **révolution géopolitique** », une œuvre de l'homme qui « **de sa main prométhéenne modèle les données fondamentales de la géographie** ».

Ne pas oublier que le Canal de Suez est une des gloires du génie français.

En fait c'est dès l'Antiquité que se fit sentir pour les Égyptiens ce besoin de relier la mer Rouge à la Méditerranée, afin de faciliter les échanges. Vers 1878 avant Jésus-Christ, le pharaon Sésostri III entreprit de creuser un canal reliant la mer Rouge au Nil et, par celui-ci, à la mer Méditerranée. Il semble que l'achèvement des travaux ait attendu Ramsès II vers 1300 av. J.-C.



Le pharaon Sésostri III (vers 1878 av. J.-C.)

Le canal de Suez

Longueur totale de l'ouvrage (y compris chenaux de dérivation) : 195 km.

Largeur moyenne : 368 m, dont 190 de voie navigable.

Le canal ne comporte pas d'écluse, tout son trajet reste au niveau de la mer.

Il permet le passage de navires de 17 m de tirant d'eau (après travaux, ces navires pourront être de 22 m d'ici 2010).

15 000 navires traversent le canal chaque année, soit 14 % du transport mondial de marchandises. Le passage prend de 11 à 16 heures.

Le transit des navires est organisé en convois alternés (un par jour vers le nord, deux par jour vers le sud). Ils se croisent principalement au grand lac Amer.

Pilotage obligatoire pour les navires de plus de 300 tonnes et les pétroliers.

Vitesse maximale : 13 à 16 km/h.

Délaissé quelque temps, le canal réapparut quand le guerrier perse Darius eut conquis l'Égypte, vers 500 av. J.-C. ; il fut élargi par Ptolémée II vers 250 av. J.-C., et il existait encore au début de l'ère chrétienne où les empereurs Trajan, puis Hadrien le restaurèrent. Nouvelle éclipse à partir du calife abbasside al Mansour (vers 775). Pour de longs siècles le grand empire des Ottomans allait hermétiquement bloquer le chemin vers l'Orient.

Quand, à partir du XVI^e siècle, les Européens eurent entrepris des relations avec l'Asie, il leur fallut pour longtemps gagner l'Inde en contournant, dans le sillage de Vasco de Gama, le cap de Bonne Espérance au sud de l'Afrique. C'était très long et très coûteux...

L'audacieuse expédition de Bonaparte en Égypte en 1798 donna quelques idées à certains savants, mais l'un d'eux, Lepère, s'étant trompé dans ses calculs, on crut longtemps que la mer Rouge était de dix mètres plus élevée que la Méditerranée... Plus question de canal ? Certes non, car bientôt l'apparition de la navigation à vapeur allait ouvrir de nouvelles perspectives. Déjà quelques saint-simoniens un peu fous dressaient des plans...

Des années perdues

Enfin Lesseps vint... On sait beaucoup de choses passionnantes et pittoresques sur le personnage de Ferdinand de Lesseps grâce à Ghislain de Diesbach qui lui a consacré un grand et beau livre en 1998 (2). Cet homme, dont on a cru longtemps qu'il avait commencé sa vie à cinquante ans avant de la finir à quatre-vingt-neuf ans dans les méandres sordides de l'affaire de Panama, était en fait une personnalité très attachante.

Né à Versailles le 19 novembre 1805 au sein d'une famille originaire de Bayonne s'étant lancée dès le XVII^e siècle dans la carrière diplomatique, il recueillit de son père Matthieu, consul en Égypte, au Maroc et en Syrie, une riche connaissance de l'arabe et du monde musulman.

Vice-consul auxiliaire à Lisbonne (de 1825 à 1827), puis à Tunis (1828-1832), puis consul auxiliaire à Alexandrie où il put rêver sur quelques vieilles instructions de Bonaparte au sujet d'un projet de canal à travers l'isthme de Suez qui n'intéressait presque plus personne, Ferdinand se lia d'amitié avec Mehemet Ali, vice-roi d'Égypte. Consul au Caire en 1833, puis consul général à Alexandrie (que frappait alors une terrible épidémie) jusqu'en 1837, Ferdinand revint en France et se maria avec Agathe Delamalle qui allait lui

donner cinq fils. Sa carrière l'amena ensuite à Rotterdam, à Malaga, puis à Barcelone où, en pleine guerre carliste, il eut à faire preuve d'un grand courage pour protéger les

par **Michel FROMENTOUX**

de sa tâche titanesque ».

Le 30 novembre 1854 Saïd Pacha signa la concession autorisant Ferdinand à percer l'isthme de Suez, à exploiter un passage propre à



Ferdinand de Lesseps 1805-1894

Français en danger. Puis la République de 1848 l'envoya en mission au Vatican, mais son action fut désavouée par la nouvelle majorité qui le fit condamner devant le Conseil d'État. Finies pour lui les missions diplomatiques ! Retiré en Touraine, veuf en 1853, il se remit à songer à sa chère Égypte et au vieux rêve d'un canal.

En dépit des Anglais

Or voici que le fils de son ami Méhémet Ali, Saïd Pacha, accéda au trône de vice-roi d'Égypte : hanté lui-même par l'idée d'un canal, il invita Ferdinand à venir à Alexandrie en 1854. Le temps de la grande réalisation était venu.



Darius 1^{er}, roi des Perses (vers 500 av. J.-C.)

Comme l'écrivait Anne Bernet (3), rendant compte du livre de Ghislain de Diesbach, « **obstiné, tenace et convaincant, Lesseps, après des années perdues à persuader le monde de l'utilité de son œuvre, viendra à bout**

la grande navigation et à établir un ou deux ports ! Le deuxième acte de la concession donnait à la Compagnie le droit de construire et d'exploiter le canal pour une durée de quatre-vingt-neuf années à partir de l'achèvement des travaux et de l'ouverture officielle du canal. Pari très osé à une époque où seulement 5 % des navires fonctionnaient à la vapeur.

Deux ingénieurs français, Linant de Bellefonds et Mougel, dessinèrent un premier plan, légèrement modifié en 1856 par une commission internationale. Dès lors plus rien n'arrêta Lesseps : ni l'opposition du Premier ministre anglais lord Palmerston, ni les moqueries de "spécialistes" prédisant que les sables du désert auraient raison du canal... De toute façon, il pouvait compter sur l'appui de Napoléon III et de l'impératrice, née Eugénie de Montijo, petite-nièce de sa mère. Il réunit donc assez vite plus de la moitié du capital de 200 millions de francs pour fonder une compagnie universelle.

Les travaux commencèrent en 1859. Un million et demi d'Égyptiens participèrent à la construction, 125 000 y moururent notamment du choléra. Malgré tout, le premier navire emprunta le canal dès le 17 février 1867 et l'inauguration officielle eut lieu le 17 novembre 1869, en présence de l'impératrice Eugénie. À ce moment-là la Compagnie (souscripteurs français : 52 %, vice-roi d'Égypte : 44 %, souscripteurs divers : 4 %) était considérée comme propriétaire jusqu'en 1968...

Peu après, la dette extérieure de l'Égypte poussa le vice-roi à vendre ses parts à l'Angleterre,

laquelle s'empressa d'installer ses troupes pour "protéger" le canal, et de se déclarer la tutrice du royaume. La France ne contrôla pas longtemps ce nœud stratégique de la circulation mondiale : la suite est, hélas, l'histoire de son effacement progressif au profit de la Grande Bretagne au Moyen-Orient, surtout à la suite de la Première Guerre mondiale.

Ferdinand de Lesseps entra à l'Académie des Sciences en 1873 et à l'Académie française en 1884. Ses dernières années furent hélas assombries, par la faute de politiciens et d'argentiers véreux qui, profitant de ce qu'il était trop vieux et fatigué pour renouveler à Panama une nouvelle œuvre gigantesque, ternirent sa réputation et ruinèrent les petits actionnaires qui lui faisaient confiance.

On connaît la suite de l'histoire du canal : en 1956, le colonel Nasser, n'ayant pas reçu des États-Unis l'aide qu'il espérait pour financer le barrage d'Assouan, nationalisa la compagnie du canal de Suez, douze ans avant la date prévue – coup de force que reconnurent les Nations unies.



L'impératrice Eugénie inaugura le canal en 1869

Autre péripétie : la guerre des Six-Jours de 1967 : le canal resta fermé jusqu'en 1975.

Aujourd'hui (voir encadré) le trafic de Suez est surtout constitué des pétroliers acheminant le pétrole vers l'ouest ou venant s'approvisionner dans le golfe Persique. Quant à la Compagnie, elle se tourna vers d'autres activités, fusionnant avec la Lyonnaise des eaux et devenant Suez Lyonnaise des eaux en 1997.

Le canal de Suez n'en reste pas moins l'une des gloires du génie français, gloire à laquelle hélas les politiciens ne furent jamais capables de s'élever...

(1) Aymeric Chauprade : **Géopolitique. Constantes et changements dans l'Histoire**. Éditions Ellipses, 2001.

(2) Ghislain de Diesbach : **Ferdinand de Lesseps**. Éd. Perrin, 1998.

(3) L'A.F. Hebdo, 1^{er} octobre 1998.

LE "MAURRAS" DE GIOCANTI

Ombres et lumières d'un grand livre

par
Gérard BAUDIN

correct". S'il reconnaît l'influence décisive de Moscou sur la révolution espagnole, il renvoie dos à dos les belligérants, parle du « **mythe des Cadets de l'Alcazar** » et écrit que le quotidien royaliste a minimisé ce qui s'est passé à Guernica.

Giocanti reproche à l'AF son « **institutionnalisation** ». Tout homme qui aime la langue de Racine et de La Fontaine ne

d'induction et de déduction ne changent pas. Ou alors il faut se dire relativiste et, si on est cohérent, renoncer à classer, à juger.

« **En 1938, Maurras a soixante-dix ans. Une société différente apparaît. C'est un contemporain de Taine et de Fachoda qui est entré dans l'ère de Citroën et de Charles Trenet.** » Ce coup d'œil complice à la jeunesse et à la modernité fait pitié. Passons sur l'anglicisme : le français n'utilise pas

Maurras : « **Les quelques malheureux qui ont trahi l'Action française pendant l'Occupation n'ont eu qu'à rétrograder jusqu'à leur jeunesse scolaire de la rue d'Ulm pour rejoindre ces Déat, ces Paul de Rives, ces Spinasse, ces Suarez qu'il n'avait pas été nécessaire de recatéchiser.** » (*Votre Bel Aujourd'hui*, p. 35-36)

La France, La France seule

Mais « **Maurras perd peu à peu les pouvoirs de son réalisme politique** ». Sa passion résistancialiste aveugle l'auteur qui écrit une page injuste contre Xavier Vallat. Stéphane Giocanti ne comprend pas pourquoi le journal a continué à paraître pendant la guerre, il ne comprend pas l'attitude de Maurras, il ne comprend pas le Maréchal. Qu'il relise *La seule France* : tout est clair, évident, lumineux, parfaitement dans la logique d'Action française. Sans le Maréchal, sans l'Action française, Doriot, Déat auraient pu entraîner des masses de malheureux dans une sottise « **croisade contre le bolchevisme** ». Imaginons un million de Français sur le front russe, une jeunesse fauchée sous l'uniforme ennemi, la France vaincue deux fois dans le même conflit. Le clan des Yes et le clan des Ja représentaient tous deux la guerre civile ; Maurras a accompli son devoir jusqu'au bout en en dénonçant les fauteurs, au péril de sa vie.

Nous sommes fiers d'être d'Action française, nous sommes fiers des hommes qui nous ont précédés au sein de ce mouvement de salut public, nous sommes fiers de notre Maître, Charles Maurras qui est non seulement un des plus grands de nos prosateurs et de nos poètes, mais aussi et surtout « **le plus Français des Français** ».

* **Stéphane Giocanti : Maurras, le chaos et l'ordre. Éd Flammarion, 580 pages, 27 euros.**



Stéphane Giocanti

peut que détester ce lourd néologisme journalistique au sens imprécis (VI, 5). À partir d'une certaine époque, les cadres de l'AF vieillissant, Maurras le premier, le nationalisme intégral se serait sclérosé. « **Les critères pour analyser et juger se renouvellent peu et parfois se répètent.** » Mais on ne va pas reprocher à un penseur d'utiliser une démonstration qui a fait ses preuves ! Le Vrai ne lasse pas l'homme qui y croit et qui l'aime. Les méthodes d'analyse,

le comparatif sans complément. Qui Stéphane Giocanti compare-t-il à Taine, l'industriel ou le chanteur de variétés ? Par une réflexion aussi indigente que floue l'auteur a voulu discréditer Maurras juste avant la guerre en lui donnant des circonstances atténuantes : le vieux monsieur septuagénaire dira des sottises en se ralliant à un maréchal presque nonagénaire. Non, et non !

Stéphane Giocanti note avec justesse que la collaboration vint d'abord de la gauche. Citons

Parcourir un volume de près de six cents pages consacrées à Charles Maurras, riche, dense, écrit par un homme de grande culture, avec des documents inédits, attire à juste titre la sympathie du lecteur. Francis Venant, dans *L'AF 2000* du 5 octobre, a parfaitement rendu compte de cet attrait, et, entrant plus profondément dans le livre, il en a mis en lumière d'excellents aspects. Il me reste la charge redoutable d'en montrer les côtés négatifs, sans tomber dans un esprit de dénigrement systématique, et il convient de rendre hommage, pour commencer, à la somme de travail fournie par l'auteur, à la sympathie intellectuelle qu'il éprouve envers Maurras écrivain et artiste. Francis Venant, d'ailleurs, à la fin de sa recension, émet de graves réserves sur les affirmations de Stéphane Giocanti à propos de l'Action française.

Le plaisir que j'ai ressenti à la lecture du livre a été traversé, à plusieurs reprises, par un sentiment de malaise dont j'ai cherché, dans une seconde lecture, à déterminer les éléments. En voici un rapport succinct.

D'abord, si Maurras apparaît clairement comme écrivain, comme artiste, comme penseur, on voit moins bien qu'il est entré en politique « **comme on entre en religion** » : la vie de l'Action française représente dans ce livre comme une toile de fond brochée à grands traits, elle ne semble pas faire intimement partie de l'existence de l'homme sans lequel elle n'eût été qu'un mouvement nationaliste de plus cherchant vainement à guérir la République de ses vices congénitaux.

"Un poète en prison"

Ce titre du chapitre qui suit la condamnation de Maurras m'a déplu. La justice "fifi" n'a pas condamné un vieux poète, les démocrates-chrétiens et les sociaux-communistes qui l'inspiraient ont réglé leurs comptes avec le chef de l'Action française et le philosophe contre-révolutionnaire. Maurras s'est justement écrié : « **C'est la revanche de Dreyfus !** »

Parlons donc de cette "Affaire". Stéphane Giocanti croit à l'innocence du capitaine. C'est son droit. Mais il croit aussi que Maurras s'est acharné à vouloir prouver la culpabilité de l'accusé parce qu'il était juif. C'est faux. L'antidreyfusisme était plus une lutte contre un parti qu'une hostilité à la personnalité falote d'Alfred : « **Mon premier et dernier avis là-dessus a été que, si par hasard Dreyfus était innocent, il fallait le nommer Maréchal de France, mais fusiller une douzaine de ses principaux défenseurs pour le triple tort qu'ils faisaient à la France, à la Paix, à la Raison.** » (*Au signe de Flore*)

L'antisémitisme de Maurras et de l'Action française fut toujours politique; cela n'a pas été compris de Stéphane Giocanti qui s'étonne qu'on puisse faire l'éloge

funèbre du grand rabbin de Lyon, tombé au champ d'honneur et affirmer un antisémitisme politique. Il va jusqu'à parler, à propos de Maurras, « **d'irrationalité xénophobe** » ! Ajoutons que notre époque de "langue de bois" ne sait plus ni lire ni comprendre les excès calculés de la polémique classique.

Les conséquences politiques de l'Affaire sont également présentées au conditionnel : « **L'Affaire aurait eu pour conséquence d'affaiblir la France.** » On a dit que la cause de la guerre de 1914 était le renvoi de Delcassé après lequel l'Empire allemand a cru qu'il pouvait tout se permettre avec la République française. « **Mais,** écrit Maurras dans l'*Examen* de l'édition définitive de *Kiel et Tanger*, **la capitulation d'avril 1905 résultait de l'état où les auteurs de l'affaire Dreyfus avaient jeté les forces militaires, maritimes, politiques et morales du pays légal.** » (Nouvelle Librairie nationale, 1921).

Dans sa brochure sur *Les Origines et la doctrine de l'Action Française*, Léon de Montesquiou écrit : « **L'Action française est née de l'Affaire Dreyfus... elle représente à son origine la réaction de quelques patriotes en présence de la trahison commise contre la France** ». S'il était sot et criminel d'être antidreyfusard, l'AF est un non-sens.

Maurras et l'Action française devant l'Église

Pour la condamnation de 1926, Stéphane Giocanti souligne avec raison les outrances qui discréditent le cardinal Andrieu, mais il explique en grande partie la condamnation romaine par les attaques du quotidien contre la politique de Pie XI. L'auteur ne s'avance pas trop dans ce dossier : il semble ignorer, par exemple, les raisons de la "rétraite" du cardinal Billot, l'ancien théologien de saint Pie X, contraint à la démission et mis dans une véritable résidence surveillée par le pontife qu'il avait couronné de ses mains. Et il faut être lecteur attentif pour noter la levée de la condamnation par Pie XII sans rétractation d'erreurs doctrinales dès les premières semaines de son pontificat. Tandis que la condamnation occupe beaucoup de place, sa levée est, dans ce livre, d'une déroutante discrétion !

La guerre d'Espagne

Stéphane Giocanti se montre d'une grande prudence pour éviter les foudres du "politiquement

COMBATIF JUSQU'AU BOUT

Charles Maurras fut libéré le 21 mars 1952 et transféré dans une clinique à Saint-Symphorien-lès-Tours.

Il envoya aussitôt une lettre au président Vincent Auriol qui lui avait accordé une grâce médicale.

Stéphane Giocanti cite cette lettre mais ne dit pas quelles suites elle reçut.

Maurras demandait au chef de l'État la tête de François de Menthon qui, en tant que garde des Sceaux de l'épuration, avait sévi contre tant de bons Français, à côté de quelques traîtres.

Le gouvernement fut interpellé le Vendredi saint par des parlementaires, lesquels s'étonnèrent que le bénéficiaire d'une grâce pût manifester une telle audace.

*Le président du Conseil, Antoine Pinay, répondit que la mesure prise relevait de la seule décision du président de la République. Maurras réagit aussitôt dans le numéro suivant d'Aspects de la France (qui avait publié sa lettre) par un cri de victoire, intitulé : « **Touchés !** »*

Il continua ensuite à publier chaque semaine un grand article en première page d'Aspects de la France sur divers sujets d'actualité, jusqu'à

sa mort survenue le 16 novembre 1952. Il y montrait la même pugnacité que jadis dans l'Action Française et aussi qu'il ne renonçait pas au combat alors que Stéphane Giocanti laisse croire que Maurras ne s'occupait à cette époque que de la publication de ses poèmes et de son retour à la foi catholique sous la direction du chanoine Cormier.

Et bien, non ! Maurras entendait montrer qu'il était toujours présent dans le combat politique.

Le 15 novembre eut lieu le congrès annuel de l'A.F., suivi le lendemain du grand banquet traditionnel qui réunissait huit cents amis et sympathisants.

La mort de Maurras fut annoncée au début du déjeuner et tous écoutèrent debout le message qu'il avait enregistré à leur intention.

*Maurras y déclarait notamment : « **Je viens témoigner combien l'hebdomadaire Aspects de la France s'est rendu digne de l'Action Française, a repris ses armes bruyantes, ranimé ses idées, renouvelé ses campagnes et ses conquêtes.** »*

P.P.

L'ÉVENTAIL DE LADY WINDERMERE de Oscar WILDE

Lorsqu'Oscar Wilde prend la plume pour écrire *L'éventail de Lady Windermere* en 1892, il vit un moment dramatique de son existence. Bien que marié et ayant déjà deux fils, il entretient une relation passionnée avec Lord Alfred Douglas, un très jeune aristocrate. Le père de l'adolescent accuse Wilde de pervertir son fils et menace le poète de le traîner en justice ; pensant avoir l'avantage, Wilde le devance, mais au terme d'un long procès il se voit confiné en prison pour deux interminables d'années. Y verra le jour *La balade de la geôle de Reading*. Le voilà stigmatisé, au pilori, au ban de sa classe sociale.

Il est permis de penser que les aléas de son procès lui ont inspiré le triste destin de M^{me} Erlynne aux prises, elle aussi, avec l'hypocrisie londonienne. Cette femme du monde, reniée par les siens après un faux pas de jeunesse, ne serait-elle pas Wilde lui-même à l'abri d'un subtil déguisement ?

C'est cette pièce, un peu difficile d'accès, mais nullement démodée que Sébastien Azzopardi a eu l'audace de monter au Théâtre 14. Aussi bien la Grande-Bretagne actuelle, toujours si rigide dans ses rapports de classes, n'est pas si éloignée

de ça de l'époque victorienne et de ses codes désuets.

La comédie est, certes, moins enlevée et légère que *Un mari idéal* ou bien l'insupportable *L'importance d'être constant* qui ne quittent guère l'affiche. S'il faut oser la ligne de crête, on s'en donnera les moyens. C'est ce que fait notre jeune metteur en



Aucun temps mort
et une élégante conduite
des acteurs

scène Sébastien Azzopardi ; il adopte une version de la pièce, réécrite par Pierre Laville qui fourmille en traits d'esprit, aphorismes, formules qui font mouche.

On pourrait citer à loisir. Aucun temps mort et une élégante

conduite des acteurs. Outre Élisabeth Sergent qui assure le rôle-titre, Sébastien Azzopardi s'est distribué en Lord Darlington, celui par qui le scandale faillit arriver et s'est assuré la participation de la royale Geneviève Casile, émouvante au possible dans le rôle de M^{me} Erlynne, véritable héroïne de la pièce, en réalité. Jeune femme, en effet, elle déserta son foyer et porte encore le poids de cette faute. La société n'oublie pas et n'admet pas le retour au bercail de la brebis noire. Revoir sa fille, Lady Windermere, puis s'effacer, tel sera son sort. Lys de blancheur, puis fleur incarnat, Geneviève Casile nous éblouit par son port altier, sa douleur contenue, son renoncement enfin et le beau timbre de sa voix donne au texte toute sa résolution.

Cependant, M^{me} Erlynne ne sera pas revenue à Londres sans objet : d'un "coup d'éventail" bienvenu, elle sauve la réputation, un instant compromise, de sa fille : ultime geste d'abnégation maternelle.

Monique BEAUMONT

* **Théâtre 14, 20 avenue Marc Sangnier, 75014 Paris. Tél. : 01 45 45 49 77, jusqu'au 28 octobre 2006.**

ERRATUM :

Dans notre article sur Pierre Loti (numéro du 21 septembre, page 12) il faut évidemment lire, au sujet de l'exposition à l'I.M.A., 1994 et non 1954. M.B.

Mémoire bachique

Fils d'un facteur mosellan, solide par le temps et ne font pas grand-chose d'autre, ceux qui jamais ne dessoûlent complètement, sont peut-être les derniers hommes libres », il magnifie les nectars, les lieux et les rencontres qui ont jalonné son existence.

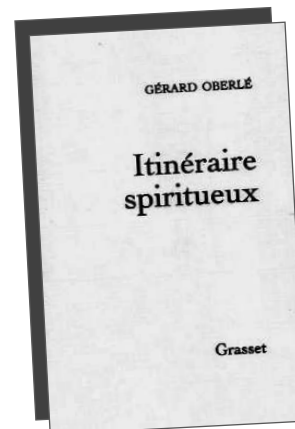
le temps et ne font pas grand-chose d'autre, ceux qui jamais ne dessoûlent complètement, sont peut-être les derniers hommes libres », il magnifie les nectars, les lieux et les rencontres qui ont jalonné son existence.

Éloge de l'ivrognerie

Côté boissons, Gérard Oberlé ne cache pas sa préférence pour le vin, qu'il soit blanc ou rouge, mais ne s'interdit pas des escapades en direction du rhum, de la gnôle ou de la bière. Côté rencontres, cela va d'un repas inopinément partagé avec Robert Mitchum dans le restaurant de Jean-Pierre Coffe – « mon premier mentor » – à une bouteille de mauvais cognac descendue une nuit aux États-Unis chez le romancier Jim Harrison, en passant par la découverte d'une étonnante cave antique de la cité d'Aoste.

Par ailleurs, ce livre renferme un nombre incalculable de références littéraires bachiques des XVI^e, XVII^e, et XVIII^e siècle, et des digressions sur le zooéthilisme, l'alcoolisme des animaux. *Itinéraire spiritueux* est une ode païenne à l'ivrognerie autant qu'un éloge du travail salvateur des vignerons. Un honnête homme y sera sensible.

* Gérard Oberlé, *Itinéraire spiritueux*, Éd. Grasset, 276 p., 17 euros.



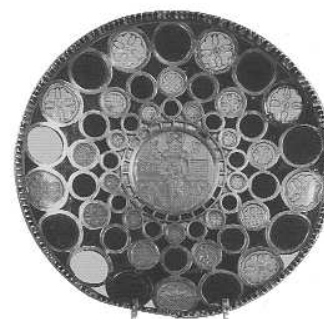
L'itinéraire spiritueux qu'il vient de publier fait immanquablement penser au *Panegyrique* de Guy Debord, en moins égocentrique bien entendu. La verve toute rabelaisienne de Gérard Oberlé est ici à son sommet, éveillée qu'elle est par les premières joies de l'ivresse. N'hésitant pas à proclamer que « les grands ivrognes, ceux qui boivent tout

Fastes et splendeurs retrouvés de l'Empire Perse Sassanide

On ne s'étonnera guère de l'oubli relatif dans lequel est tenu l'Empire Perse Sassanide. Victimes de l'euro-centrisme pathologique, de l'abandon délibéré de la chronologie, les Français "cultivés" – et les autres – se voient privés de leurs racines, de leur histoire profonde comme de l'histoire universelle. Si l'on excepte quelques très rares érudits spécialisés, qui garde conscience de l'éclat, de la haute civilisation que fut l'Empire romain d'Orient devenu Byzance ? 395-1453 : il s'agit de tout un millénaire disparu fâcheusement et injustement escamoté. Pour ce qui est de l'Iran, l'exposition légitimement désignée *les Perses Sassanides* répare une carence consternante.

La dynastie sassanide tire son origine d'un fait de guerre : en effet, Artaban V, dernier souverain de la lignée des Parthes Arsacides, est vaincu et mis à mort par le Perse Ardéchir. Ce dernier a pour aïeul un grand prêtre zoroastrien nommé Sassan. Il réorganise l'empire tel qu'il était sous les grands Achéménides. De 224 à 651, vingt-six souverains sassanides régneront sur l'Iran. Les règnes les plus mémorables seront ceux de Châh-

pour 1^{er} qui triomphe de l'empereur Valérien, de Châhpour II vainqueur de Julien l'Apostat. Khosroës 1^{er} portera l'empire à son apogée mais Yesdeguer II succombera au moment de la conquête arabe.



Coupe dite "Tasse de Salomon" en or, cristal de roche, grenat et verre, VI^e-VII^e siècles, probablement offerte à Charlemagne par Haroun-el Rachid

Ardéchir fait représenter ses premiers exploits, en relief, sur les rochers de Naqch-É-Rostan, près d'Istakhr, pays natal des Sassanides. Il donne ainsi l'impulsion première de l'art sassanide. On a pu le qualifier d'art de cour, composite et éclectique. Il a une valeur de louange et d'enseignement politique : il donne une image glorieuse

du souverain, témoigne de l'unité du pays et de l'autorité de la couronne. L'exposition présente des empreintes des reliefs colossaux rupestres ; elle montre en outre des miniatures sur socles de pierre fine ornées de l'effigie des souverains. Ces effigies se retrouvent au fond des coupes d'argenterie.

La richesse de l'empire se manifeste, dès le IV^e siècle par la production d'une vaisselle d'argent étroitement contrôlée par les ateliers royaux ; de même, une certaine influence hellénistique se manifeste sur des vases représentant des scènes de vendanges. On peut remarquer des plaques décoratives en terre cuite illustrant le *Triomphe de Dyonisos* et le *Triomphe d'Ariane*. Ainsi, vaincu par Alexandre le grand, l'Empire aura vu le Macédonien se "persiser" et, véritable phénix, il intégrera quelques données grecques et saura renaître de ses cendres, avec les Sassanides, dans l'accomplissement renouvelé de l'Iran éternel.

PERCEVAL

* *Les Perses Sassanides, fastes d'un empire oublié*, exposition du Musée Cernushi, 7 avenue Vélasquez, jusqu'au 30 décembre.

LIVRES REÇUS

● **Alain Bournazel et Jean-Christophe Lévêque : L'EUROPE QUI SOMBRE.** – Après les "non" français et hollandais à la Constitution en 2005, les auteurs dressent un constat de l'échec de l'Union européenne qui n'a pas répondu aux objectifs qu'elle s'assignait. On est plus éloigné que jamais d'une politique étrangère commune et l'euro est désormais un instrument de stagnation économique. Il est temps de sortir de l'utopie et de prendre conscience des réalités, qui sont avant tout nationales. **Arnaud Franel Éditions, 300 pages, 15 euros.**

● **Alain Balalas : DE L'UKRAINE.** – Petit ouvrage très documenté sur le passé et l'identité de ce pays qui fut le siège d'un empire aux X^e et XI^e siècles, mais eut à défendre son indépendance contre les Polonais et surtout les Russes. Il a donné deux reines à la France et l'une de ses tribus a laissé des traces dans la toponymie de notre pays. Une question se pose cependant : la géopolitique permet-elle à l'Ukraine d'être pleinement souveraine ? **Éditions Godefroy de Bouillon, 108 pages, 15 euros. P.P.**

Francis Bergeron et Philippe Randa Dictionnaire commenté de livres politiquement incorrects

Ce dictionnaire chronologique, couvrant la période 1784-2000, recense et présente plusieurs centaines d'ouvrages, écrits par plus de 400 auteurs. On y trouvera les classiques de la contre-révolution : Rivarol, Maistre, Bonald... L'Action française y figure également en bonne place avec Maurras, Bainville, Daudet, Valois, Bernanos, Massis mais aussi Gustave Thibon, Thierry Maulnier, Michel Déon, Roger Nimier, Jacques Laurent, Jean Brune... On s'étonnera toutefois de l'absence de Pierre Boutang.

Le bibliophile y trouvera une cote indicative du premier tirage de chaque livre mentionné. Chaque auteur cité a le droit à une notice succincte à la fin du volume. Un outil pratique qui ne vise évidemment à aucune cohérence politique mais recense des ouvrages "maudits" pour de bonnes ou mauvaises raisons.

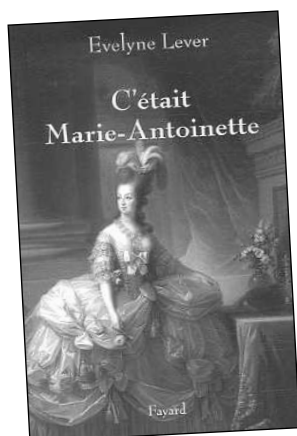
P.L.

* **Préface de Jean Bourdier. Éd. Dualpha, 866 p., 60 euros. Francephi : BP 58 – 77522 Coulommiers Cedex.**

Deux cent treize ans après sa mort, Marie-Antoinette continue de hanter l'imaginaire collectif, phénomène dont il faudrait sans doute se féliciter s'il ne prenait, ces derniers temps, de curieux aspects.

Érudition

Évelyne Lever s'est imposée comme la spécialiste de la reine, lui consacrant l'essentiel de son œuvre. Ses ouvrages érudits et fouillés n'avaient peut-être pas, cependant, la légèreté et la facilité qu'attendait une part importante du public, plus férue d'anecdotes et de petite histoire que de vues profondes et argumentées. La sortie du film contesté de Sofia Coppola, pour lequel M^{me} Lever avait servi de consultante en France, lui a donné l'occasion de publier un nouvel ouvrage, *C'était Marie-Antoinette*, qui tranche assez nettement sur ses parutions antérieures.



Il est, sinon impossible, du moins fastidieux et assez déprimant pour un biographe de réécrire sur un même personnage un livre qu'il a déjà donné. L'admirable, ici, est qu'Évelyne Lever a su éviter les écueils habituels à ce type d'exercice et qu'elle offre une biographie franchement différente de la première, plus accessible si elle conserve pourtant toutes les qualités de sérieux et d'érudition de son auteur.

Le but serait-il, alors, avant tout de plaire à des lecteurs dont on soupçonne presque qu'ils projettent dans le passé des idées, des façons d'être, de voir, de penser plus propres au XXI^e siècle qu'au XVIII^e ? Évelyne Lever est trop bonne historienne, et trop probe, pour entrer dans le jeu, heureusement. Sa Marie-Antoinette reste donc celle de l'Histoire, même si elle se plaît à en souligner la modernité. Toute relative d'ailleurs en certains domaines, si l'on songe que les gamineries reprochées à la jeune dauphine de quinze ans étaient à peu près celles que l'on mettait déjà, soixante-dix ans plus tôt, au discrédit de la petite duchesse de Bourgogne, mère du futur Louis XV.

Sans doute faut-il y voir plutôt un choc de générations normal opposant aux débordements de l'adolescence la gravité de cours vieillissantes et promptes à oublier les folies de leur propre jeunesse. Le phénomène est de toutes les époques. Faut-il aussi percevoir comme un changement radical l'aspiration à l'intimité ma-

nifestée par la jeune femme ? Pas forcément si l'on se souvient que Louis XV, déjà, et les siens, faisaient de leur mieux pour se ménager des moments de tranquillité hors les écrasantes obligations de représentations codifiées sous Louis XIV. Et le refuge de Trianon, loin des feux de la rampe, semble, finalement, bien éloigné des préoccupations médiatiques d'autres princesses, idoles des midinettes d'aujourd'hui, surtout préoccupées de révéler leurs moindres faits et gestes à la planète entière.

L'on comprend mieux dans ce cas pourquoi Évelyne Lever n'a guère été entendue sur les plateaux de tournage américains où son bon sens et sa rigueur allaient à l'encontre des attentes de la production.

Fallait-il, alors, en évoquant l'incontestable passion mutuelle de la reine et d'Axel de Fersen, laisser planer un doute sur la nature exacte de leur relation ? À moins que la possibilité d'un grand amour platonique, les notions de respect, de devoir, d'honneur, soient devenues si incompréhensibles à nos contemporains qu'il soit impossible de les évoquer sans passer pour ridicule, démodé et hors de propos.

Improvisation

Il est vrai que ce sont là des mots, et des réalités, dont ne s'embarrasse pas Antonia Fraser, autre consultante, britannique cette fois, de la réalisatrice américaine, et auteur d'une biographie de Marie-Antoinette qui semble avoir séduit dans le monde anglo-saxon. On ne tarde pas, d'ailleurs, à comprendre pourquoi.

M^{rs} Fraser dit avoir passé quatre ans à préparer son livre, et l'on n'en doute pas. Reste que ce n'est pas assez pour lui permettre de comprendre en profondeur le monde dont elle parle. À de rares exceptions près, le regard des Anglais et des Américains sur l'histoire de France et les Français est toujours étonnant et marqué de cette superficialité extrême qu'ils tiennent à nous reprocher comme un trait national caractéristique. Même à ceux qui ont beaucoup lu et beaucoup étudié, il échappe bien des choses ; et elles échappent à plus forte raison à ceux qui ont moins lu et moins étudié...

Pour un Français moyennement cultivé, rien, dans ce livre, qu'il ne sache déjà pour l'avoir dix fois lu chez d'autres. C'est l'éternel retour des historiettes ressassées, de préférence graveleuses, sur les relations du jeune couple royal, un portrait-charge, très injuste, de Louis XVI, des caricatures complaisantes de la famille royale et de son entourage, de la monarchie française, de Versailles et de ses rituels, une plongée ricanante et satisfaite dans les us et coutumes d'aborigènes singuliers, et jugés

par
Anne BERNET

d'emblée ridicules. Au milieu de ces grotesques, une princesse autrichienne charmante et primesautière, fatalement malheureuse d'être "possédée", le mot est d'abondance souligné s'il n'est pas compris, par ces gens-là.



Quant à espérer qu'Antonia Fraser essaie de saisir ce que pouvait être la mystique royale française et ce qu'elle impliquait, il ne faut pas rêver. Le système politique lui échappe comme une machine dépassée ; quant à ses dimensions religieuses, elles lui sont étrangères, d'autant plus qu'elle a décidé que Marie-Antoinette n'était pas pieuse.

Cela vaut mieux dans la mesure où elle tient beaucoup à en faire la maîtresse de Fersen, avec la complicité plus ou moins bienveillante de son entourage. C'est à peine si elle n'accrédite pas les accusations de saphisme qui coururent concernant les liens de la reine avec la princesse de Lamballe, puis la duchesse de Polignac. Et si, enfin, à regret, elle admet qu'il devait s'agir d'innocentes amitiés, c'est pour déclarer ensuite que, justifiés ou pas, ces bruits font de Marie-Antoinette, désormais, une "icône" de la culture homosexuelle et l'incarnation d'une femme qui sut briser les tabous de son époque.

Ces perles, qui rendent si mal compte de la terrible portée de ces rumeurs, suffisent, au demeurant, à discréditer un livre au fil duquel Marie-Antoinette intéresse de moins en moins sa bio-

graphe improvisée. Véritablement reine, véritablement mère, véritablement catholique, et jusqu'à l'échafaud, elle s'éloigne trop des critères de notre époque pour continuer à plaire et à séduire...

Opinion publique

Ce sont pourtant ces calomnies répétées qui menèrent la reine à la guillotine et cela, Annie Duprat, dans un essai concis intitulé *Marie-Antoinette, une reine brisée*, en rend admirablement compte.

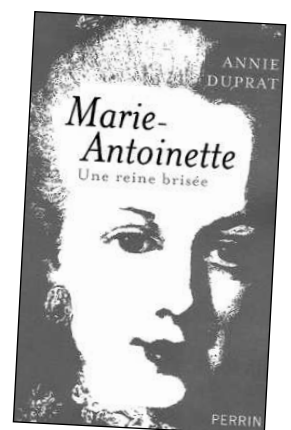
Il ne s'agit pas ici, et c'est toute l'originalité du livre, d'une énième biographie, mais d'une vie étudiée à travers les caricatures et les pamphlets, non pas à travers les véritables documents historiques. Non la véritable Marie-Antoinette, mais l'image fantasmée, effarante, décalée, que l'on fabriqua d'elle jour après jour, jusqu'à imposer ces absurdités en lieu et place de la réalité.

Le phénomène est ancien, mais la façon dont il se focalisa soudain sur la reine était nouvelle. On a beaucoup dit, et sans doute n'était-ce pas faux, qu'elle fut victime indirecte de la trop parfaite fidélité conjugale de Louis XVI. Depuis des siècles, les maîtresses royales et les favorites en titre détournèrent sur leur personne, finalement insignifiante, l'ire populaire. La reine n'eut pas ce bouclier et se retrouva exposée en première ligne. Comme on ne pouvait pas dauber sur les prouesses amoureuses du souverain, et qu'une brève accusation d'homosexualité le concernant fit long feu tant elle parut incroyable, l'on se revancha sur Marie-Antoinette, tour à tour "Messaline royale" et tribade, puis mère incestueuse.

Le pire fut qu'on y prêta foi. Comme le souligne Annie Duprat, les invraisemblables accusations de Hébert, devenues partie intégrante du procès de la reine, n'auraient pu être portées à charge contre elle si l'opinion publique n'avait été préparée, et

de très longue date, à entendre de telles rumeurs et à y croire. S'agissant de Marie-Antoinette, tout, même l'invraisemblable, même l'immonde, était supposable...

Un tel revirement de l'opinion publique ne s'était pas fait en un jour. Et il ne prit pas racine en quelque officine secrète ennemie de la monarchie. Le fait est que les premières attaques vinrent directement de la Cour, et des milieux hostiles à l'alliance Habsbourg ; de là surgit la première étiquette infamante qui devait poursuivre la reine jusqu'à la fin, celle d'Autrichienne suspecte de toutes les trahisons potentielles. Le reste, tout le reste, ne vint qu'après... Et ne fut pas combattu d'emblée comme il aurait dû l'être par les milieux royalistes qui crurent possible de détourner sur la reine les coups destinés au roi.



Cette vie fantasmagorique d'une souveraine vampirique, analysée à travers les dessins de presse, les chansons de rue ou de Cour, les pamphlets, prend une dimension extraordinairement tragique. Il n'est pas moins paradoxal, ainsi que le souligne l'historienne, que les revirements de l'opinion, transformant la reine en martyre ou en symbole médiatique, aient continué par la suite à la priver de sa véritable dimension pour la changer en mythe...

* **Évelyne Lever** : *C'était Marie-Antoinette*, Fayard, 500 p., 22 euros (144,31 F).

* **Antonia Fraser** : *Marie-Antoinette*, Flammarion, 570 p., 23 euros (150,87 F).

* **Annie Duprat** : *Marie-Antoinette, une reine brisée*, Perrin, 285 p., 17,90 euros (117,42 F).

LU AUSSI

Élisabeth de Feydeau

JEAN-LOUIS FARGEON, PARFUMEUR DE MARIE-ANTOINETTE

L'on a beaucoup reproché à Marie-Antoinette ses goûts de luxe. C'est oublier un peu vite que cela participait de son rôle de représentation et qu'elle ne pouvait s'en dispenser. On en prendra pour preuve les blâmes qui l'accablèrent quand elle voulut lancer la mode des robes en cotonnade : on lui reprocha de tenter de ruiner Lyon en renonçant aux soieries... La reine, et la Cour, en effet, étaient les irremplaçables moteurs d'un commerce et d'un artisanat de luxe hautement français qui faillirent ne pas survivre à la Révolution.

Parmi ces fournisseurs, l'on connaît la modiste et couturière Rose Bertin, le coiffeur Léonard. Il faut leur adjoindre Fargeon, gantier et parfumeur.

Né à Montpellier, dans une famille de longue date vouée à l'apothicaire et aux produits de

beauté, Jean-Louis Fargeon comprit que sa ville, supplantée par Grasse, ne lui offrait aucun avenir, et prit le risque de monter à Paris, misant sur le renouveau de la mode qui suivrait l'arrivée de la nouvelle dauphine. D'abord introduit auprès de M^{me} du Barry, le parfumeur devait bientôt plaire à Marie-Antoinette et lui devenir indispensable, en lui préparant d'étonnantes eaux de senteur et des cosmétiques novateurs.

Continuant l'intéressante série "les métiers de Versailles", ce livre permet une plongée dans le monde de la mode, mais aussi dans l'univers, plus insaisissable, donc plus fascinant, de l'olfaction au XVIII^e siècle.

* Perrin, 230 p., 19,50 euros (127, 91 F).

Des mots pour le dire... Pour ne pas dire... Pour ne rien dire...

Il faut certes — par — de M. Chauchat, traiter notre **Jean-Baptiste MORVAN** qu'il croyait être langue fran- un notable du çaise avec tout le respect désirable. Est-ce à dire que nous avons le devoir de toujours prendre notre vocabulaire au sérieux ? Il nous ménage des surprises, des bévues ou des espiègleries auxquelles nous ne renoncerions pas volontiers. Bien sûr, le terme de barbarisme est un croque-mitaine, mais toutes les forgeries occasionnelles du langage courant ne sont pas aussi "barbues" que le laisserait supposer ce croque-mitaine dissuasif et légendaire.

Ce n'est pas manquer de respect à la langue française que d'apprécier certains barbarismes plaisants.

Par exemple il me plaisait d'entendre un brave représentant de commerce proclamer : « **Je vous le dis en toute amicalité.** » Mais cette indulgence ne saurait être universelle : il y a des mots qui sont et restent indésirables par leur sonorité, leurs résonances suggestives inconvenantes ou leur aspect de fracas mécanique. Il y a des mots qui mettent les pieds sur la table — si j'ose dire ! D'autres réussissent à être malvenus sans grossièreté évidente et même sans la moindre incongruité : ainsi "procrastination" qui doit venir d'Angleterre et évoque une décision que l'on remet au lendemain. Ce vocable, bien qu'innoffensif, semble être une arête dans le gosier !

Mystification enveloppante

Mais il convient, une fois en passant, de faire une place à des noms propres de nature incertaine et quasi spectrale, apparemment inspirés par une fantaisie perverse, ou par le désir de voiler un sens trop cru par une sorte de mystification enveloppante. Un érudit aimable et fort sérieux de notre petite cité s'avisait de rechercher l'origine de "l'Impasse Chauchat". Il s'étonnait de ne point trouver trace

temps jadis. J'ai tenté de lui faire admettre l'inexistence de ce personnage, en insinuant qu'une très ancienne manie se plaisait à décorer de noms inventés mais transparents les ruelles, venelles, chemins proches de la campagne, passages discrets et propices aux rencontres sentimentales durant les soirs et les nuits d'été. Mon sérieux interlocuteur ne comprit pas et il tenait à la réalité existentielle d'un dénommé Chauchat.

Je me souvenais qu'en ma ville natale un chemin hors des anciens murs et menant aux vignes portait sur sa plaque officielle : « **La rue des...** », je dirai « **coquins** » pour atténuer ou dissimuler la verveur du mot... Il est vrai que les Auxerrois étaient réputés jadis pour la liberté de leurs propos ; mais une municipalité plus pudique remplaça le terme indécent par le nom de Restif de La Bretonne. À vrai dire, si cet écrivain au XVIII^e siècle avait bien été artisan imprimeur dans notre ville, il conserve auprès des lettrés la réputation d'un "obsédé indiscutable" ! Y avait-on pensé ? Et l'auteur de cette incitation était-il un plaisantin discret ?

Facéties morvandelles

Mon ami Polydore n'avait pas réussi à me convaincre de l'existence de la rue Pétouillarde, censée exister jadis en sa propre cité d'origine. En fait, le nom burlesque serait venu de la coutume pour les enfants de faire partir des pétards dans cette rue discrète aux soirs de fêtes nationales ou votives. Mais il me propose de soumettre à une analyse linguistique les proverbes anciens ou rustiques déformés ou bizarrement enjolivés par la malice des bonnes gens.

Ainsi pour garder la mémoire d'un événement, on disait : « **Il faudra faire une croix à la cheminée.** » Mais les plaisantins ajoutaient comme raillerie sceptique : « **... avec du fromage mou** ». Cette facétie morvandelle aurait du moins le mérite de nous convaincre que nos réflexions langagières sont souvent farfelues, risquées, ou parfois impudentes...

Social ou politique

« Je n'aime pas beaucoup le mot de **social**, ni les composés où il entre. Si nous avions quelque souci, je ne dis pas de bien parler ou de bien écrire, mais de penser convenablement, nous renoncerions à ce mot. Il ne dit rien que ne dise parfaitement le mot de **politique**. Il pousse aux équivoques. Il permet des oppositions, des antithèses ridicules. Il institue une distinction absurde entre le fond, la substance de la vie d'un peuple et les institutions qui président à cette vie, ce

qu'on nomme désormais avec ironie **la forme du gouvernement**. Cet adjectif malencontreux semble nous induire à penser qu'un pays affligé de mauvaises institutions politiques peut tout de même, et sans y toucher, conserver des chances sérieuses et durables de prospérité. Il sépare arbitrairement ce que lient au contraire et la logique et la nature. »

Charles MAURRAS
(Le Soleil, 28 septembre 1897)

La première cible de ce texte essentiel de Maurras est bien sûr la théorie marxiste de la lutte des classes à laquelle correspond le passage sur les « **oppositions** » et les « **antithèses ridicules** ». La question sociale, c'est-à-dire le problème posé par l'existence depuis la révolution bourgeoise de 1789 et la révolution industrielle qui l'a suivie d'une masse de travailleurs produisant la richesse mais n'en bénéficiant pas, ne peut en effet trouver une solution que dans une forme d'intégration du capital et du travail sous l'égide de la nation. C'est l'expression des doctrines corporatistes ou participationnistes défendues par le nationalisme maurrassien.

Mais au-delà de cette question, Maurras récuse également ici l'opposition entre société et État. Le maître de l'Action française, qui a écrit ailleurs que « **l'État n'est qu'un organe, indispensable et primordial, de la société** » (*Mes Idées politiques*), est attaché à la distinction de ces deux instances mais refuse de les considérer comme devant nécessairement entrer en conflit. On peut y lire une réfutation des théories anarchistes ou libertaires.

Surtout, en défendant le terme « **politique** » contre le terme « **social** », Maurras nous renvoie à *La Politique* d'Aristote. Quand ce dernier parle de l'homme comme d'un *zôon politikon*, la formule doit se traduire par "animal politique" et non par "animal social". En effet,

Aristote distingue soigneusement l'ordre économique ou domestique de l'ordre politique ou civique, le premier de ces ordres étant bien entendu subordonné au second comme la partie est subordonnée au tout et comme les moyens sont subordonnés à la fin. Ce détour par l'étymologie éclaire l'axiome du « **Politique d'abord !** » et donne à notre petit extrait toute sa signification : aux yeux de Maurras la politique conditionne le domaine social au même titre qu'elle conditionne le domaine éthique. Pas de bonnes mœurs sous de mauvaises lois mais encore moins de justice sociale sans un État libre, indépendant et prévoyant.

Stéphane BLANCHONNET

HISTOIRE

1914 : la matrice de tout un siècle

Rarement, depuis la guerre de 1914-1918, les historiens ont souligné que le XX^e siècle avait eu cette guerre pour matrice, politiquement, socialement, économiquement et plus encore idéologiquement mais, sous le titre significatif *Le siècle de 1914*, Dominique Venner a démontré que « **la guerre de 1914 fut l'événement fondateur du XX^e siècle** ».

Dans son prologue *Le siècle des idéologies*, Venner écrit :

« **Matrice du siècle, la Grande Guerre est la clef du destin européen. Le déroulement de l'époque s'y trouve inscrit de part en part : l'intrusion des États-Unis dans les affaires européennes, la brutalisation des mentalités qui sévira au moins jusqu'en 1945, la révolution bolchevique de 1917 et ce qui s'ensuivit, la révolution fasciste en Italie et celle, différente du national-socialisme en Allemagne. S'y trouvent également en germe les frustrations nées des injustices des traités de paix qui allaient conduire à la Seconde Guerre mondiale et à ses monstruosités. C'est encore à 1914 et 1918 qu'il faut revenir pour comprendre les conséquences de 1945, la soumission de l'Europe à l'influence opposée de l'U.R.S.S. et des U.S.A., la décolonisation, le chaos mondial, la destruction de l'ancienne sociabilité européenne, l'américanisation des mœurs et des mentalités, la déconstruction de l'art et de la pensée, la révolution des années 60, le terrorisme et jusqu'aux déferlantes de l'im-**

migration. Cet enchaînement de conséquences justifie le titre de ce livre : Le siècle de 1914 »

Venner d'une part rappelle ce qu'était l'Europe d'avant 1914, politiquement et socialement, et d'autre part décrit longuement la naissance et l'arrivée au pouvoir du communisme en Russie, du fascisme en Italie, du national-socialisme en Allemagne. Un chapitre est également consacré à la guerre d'Espagne et l'ouvrage se termine avec deux longs chapitres consacrés l'un à la dernière guerre et l'autre à *L'Europe en dormition* avec, en sous-titre *Triomphe et déclin de l'utopie américaine*.

L'Europe des monarchies

Le premier chapitre de l'ouvrage, sous le titre *Le monde d'avant...* décrit l'Europe d'avant la guerre de 14-18, majoritairement monarchique. Dominique Venner écrit : « **Avant la catastrophe, l'Europe monarchique et nobiliaire ne rayonne pas seulement par une culture brillante et une civilisation raffinée, elle se tourne avec dynamisme vers l'avenir. Ni en Angleterre, ni en Autriche-Hongrie, ni en Italie, ni surtout dans l'Allemagne wilhelminienne, la noblesse et les élites qui l'imitent ne correspondent à l'image "fin de siècle" des rentiers français restituée par Marcel Proust dans *À la recherche du temps perdu*. Partout, les noblesses de sang et de service sont actives, modernes, et**



conservent leurs deux fonctions essentielles : commander dans l'ordre politique et offrir un modèle dans l'ordre éthique. Elles semblent réussir le difficile équilibre entre le maintien des traditions et la nécessité des transformations. Loin de se rebeller contre la monarchie comme l'avait fait la classe des employés de basoche dans la France de 1789, les couches sociales nées en Allemagne de la révolution industrielle la soutiennent. Dans son immense majorité, la bourgeoisie allemande est monarchiste, à la façon de Thomas Mann, celui des *Considérations d'un apolitique* (1918) qui défend d'un même élan l'Allemagne, sa culture et ses institutions : « Je ne veux pas le bazar du parlementarisme et des partis. Je veux la monarchie. » »

Nous aussi ...

Pierre-Frédéric DANJOU

* Dominique Venner : *Le siècle de 1914*. Ed Pygmalion.

L'ACTION FRANÇAISE		TARIF DES ABONNEMENTS	
		(paraît les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis de chaque mois)	
1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse
Ville Tél.
Code postal

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris — C.C.P. Paris 1 248 85 A



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



LE MONDE ET LA VILLE

Jean FERRÉ

Jean Ferré est mort le 11 octobre après avoir subi il y a quelques mois une opération chirurgicale. Il est impossible de dissocier son nom de celui de *Radio Courtoisie* à qui il a consacré dès la naissance de la station tout son temps et toute son énergie.



Critique d'art de nombreuses années au *Figaro Magazine*, Jean Ferré ne vivait plus que pour la radio du boulevard Murat. Outre son *Libre Journal* du lundi dans lequel il reçut à de multiples reprises des représentants de *L'Action Française 2000*, il était à la tête du comité directeur de *Courtoisie* et était attentif à l'ensemble des programmes.

Je peux témoigner de la qualité des conseils qu'il donnait aux patrons d'émission qui le sollicitaient. Toujours disponible, le mot "vacances" lui était inconnu. Après des personnalités comme le professeur Debray Ritzén, le professeur Pitti Ferrandi, l'abbé Wartel, le commandant Guillaume, Sylvie Dervin et d'autres, le deuil frappe de nouveau *Radio Courtoisie* en la personne de celui qui était son pivot. Une perte irremplaçable.

Renaud DOURGES

* Les obsèques de Jean Ferré ont été célébrées ce lundi 16 octobre en l'église Saint-Germain à Saint-Germain-en-Laye, devant une très nombreuse assistance. Monique Lainé représentait l'Action française.

À ses amis et collaborateurs, à toute la rédaction de *Radio Courtoisie*, l'Action française présente ses bien vives condoléances.

INFORMATION

● **S.O.S. TOUT-PETITS**, le samedi 21 octobre 2006, à 14 h 30, Prière de réparation, d'intercession et de conversion, place Saint-Michel, Paris 5^e/6^e.

MESSE

● **Dimanche 22 octobre**, messe pour le repos de l'âme de la reine **MARIE-ANTOINETTE** à 15 h 15, place de la Concorde à Paris.

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Directeur Michel FROMENTOUX

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - Tél : 01 40 39 92 14 - iaf@actionfrancaise.net

Mercredi 15 novembre 2006

2^e séance du cycle 2006-2007

**ALEXIS DE TOCQUEVILLE :
UNE CERTAINE VISION DE LA DÉMOCRATIE**

par Pierre Gouirand

docteur en philosophie et docteur ès-lettres, historien de la philosophie

à 20 h 30 précises

Brasserie *Le François-Coppée*, premier étage - 1, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris (métro Duroc)
Participation aux frais : 5 euros. - Étudiants et chômeurs : 2 euros.

STÉPHANE GIOCANTI À L'IAF

Quatre-vingts personnes dans la salle *François Coppée*, une bonne vingtaine à l'extérieur : le succès était au rendez-vous pour cette rentrée parisienne de l'Institut d'Action française. Il est vrai que l'IAF accueillait Stéphane Giocanti, venu présenter son récent ouvrage sur Maurras (*Flammarion*). Présenté par Michel

Fromentoux, l'orateur est revenu sur le parcours intellectuel, « du chaos à l'ordre », et sur la riche pensée de Charles Maurras. Un dialogue nourri avec l'assistance a prolongé la conférence. Une réussite qui en augure d'autres pour cette année universitaire 2006-2007.

A.F.

RETENEZ CES DATES

11 NOVEMBRE 2006

MEETING ÉTUDIANT ET LYCÉEN À PARIS

2 DÉCEMBRE 2006

Cent ans après le grand débat Maurras-Sangnier,

l'Institut universitaire Saint-Pie X et l'Institut d'Action française organisent conjointement un colloque :

L'ÉGLISE, LA FRANCE ET LA DÉMOCRATIE

de 14 heures à 18 h 30 à l'Institut universitaire Saint-Pie X, 21, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris

Participation aux frais : 5 euros - Étudiants : 2 euros

3 DÉCEMBRE 2006

BANQUET DES AMIS DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la présidence de Pierre PUJO

À 12 h 30 au restaurant de la Mutualité, 24 rue Saint-Victor 75006 Paris

Saluons la création d'une nouvelle revue ! L'Action Sociale Corporative est disponible en téléchargement sur le blog actionsocialcorp.canalblog.com.

Signalons également la réédition de brochures royalistes. Dans la collection *Combat des idées* : Dictateur et Roi et Libéralisme et libertés par Charles Maurras. Dans la collection *Actualité* : Pourquoi s'engager à l'Action Française ? ; Trente réponses à un

lycéen sur la monarchie ; L'Europe contre la nation française par Antoine Clapas ; A.B.C. du royalisme social par Firmin Bacconnier. Dans la collection *Histoire* : Henri Lagrange et le cercle Proudhon par Pierre Lafarge.

* À commander au CRAF, - 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris (2 euros la brochure, chèque à l'ordre du CRAF).

LES SECTIONS ÉTUDIANTES

Le Mans : Rentrée étudiante réussie, ouverte par un week-end militant. Un cercle d'études aura lieu tous les mardis soir entre 18 h 30 et 20 heures. Pour tout renseignement : afe-lemans@hotmail.fr ou afe-lemans.hautetfort.com

Saint-Étienne : Rentrée étudiante réunissant un vingtaine de participants. Courriel de la section : sfrefez.hautetfort.com

Bordeaux : Une quinzaine de participants se sont retrouvés pour le lancement de la section étudiante. Le militantisme bat déjà son plein là-bas grâce au dévouement et à l'efficacité des jeunes bordelais.

Pour les rejoindre : afe-bordeaux.new.fr

Versailles assure désormais des ventes à la criée régulières à la sortie des messes. En outre la section s'est dotée d'un blog : versaillesroyaliste.hautetfort.com

Reims : La section étudiante dispose d'un nouveau local : CFRAF, 38, rue de Châtivesle, 51100 Reims.

Paris-Assas : Le pot de rentrée du Cercle Jacques Bainville a été un franc succès avec la participation d'une vingtaine de personnes. Un cercle d'études sur le thème

de l'enracinement aura lieu chaque mardi à 20 heures au Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Nice : La rentrée étudiante a réuni une quinzaine de participants. Un week-end militant aura lieu les 21 et 22 octobre. Pour prendre contact : nice.royaliste@gmail.com

Aix-en-Provence : Les premières ventes à la criée de *L'AF 2000* ont rencontré un franc succès, de nombreux étudiants ont participé à leur premier café politique. Nous souhaitons bon courage à cette section dont l'avenir est prometteur.

CONFÉRENCES ÉTUDIANTES

Vendredi 20 octobre

Le héros et son roi dans le théâtre de Corneille par Pascal NAIZOT agrégé de lettres

Vendredi 27 octobre

Les syndicats en France par Hugues de Malval juriste en droit social

Vendredi 3 novembre

Le nouvel atlantisme français par Pierre Carvin journaliste

Vendredi 10 novembre

Les banlieues un an après par Olivier Dejouy économiste social et solidaire

Les conférences étudiantes ont lieu chaque vendredi à 19 h 15 aux locaux de l'AF.

JAMBLES 2006

Le 8 octobre, après la messe pour la France célébrée en l'église bourguignonne de Jambles et un dépôt de gerbes au monument aux morts, en présence de la presse locale, une soixantaine de personnes se sont retrouvées pour déjeuner à Saint-Jean de Vaux. Ils ont pu y entendre les allocutions de Pierre PUJO, Stéphane Blanchonnet, Pierre Lafarge et Thibaud Pierre. Outre les Bourguignons, les sections de Paris, Saint-Étienne, Chambéry et Lyon étaient représentées. Nos vifs remerciements à M^{me} Peyrerol et Alexandre Boritch pour l'organisation.

A.F.



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ PAR PIERRE JUHEL

DIRECTOIRE

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO
VICE-PRÉSIDENT : STÉPHANE BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION

FORMATION : PIERRE LAFARGE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS : THIBAUD PIERRE
ADMINISTRATION : M^{lle} DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :

MEMBRES ACTIFS (32 €),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),
BIENFAITEURS (150 €)

Les livres de Michel Déon, ce sont d'abord des souvenirs de lecture : *Les Poneys sauvages* dévorés à Chamonix au lendemain du baccalauréat, *Le Jeune homme vert* lu dans un café du port de Sanary, *Mes Arches de Noé* dévorées à une table du Petit Flore, *Les Trompeuses espérances* relues sur une plage de Saint-Malo entre deux verres pris avec leur auteur... Autrement dit, ses romans auront rythmé notre jeunesse comme ils auront souvent meublé nos vacances et nos nuits.

Gallimard honore Michel Déon d'un volume de sa collection Quarto. L'occasion pour nous de saluer l'œuvre romanesque de l'Académicien qui, avec François Leger et Jean Madiran, est l'un des derniers rédacteurs encore vivants de L'Action Française quotidienne.

Après soixante années de vie littéraire, Michel Déon a eu la bonne idée de rassembler ses romans essentiels et deux récents livres de souvenirs (*La Chambre de ton père* et *Cavalier passe ton chemin*). Il a souhaité y ajouter certains de ses textes écrits pour des livres d'art, et sa fille Alice y a adjoind une *Vie et œuvres* chronologique et abondamment illustrée.

De Monaco à l'Irlande

Michel Déon est né en août 1919 à Paris. Il grandit à Monaco où son père, royaliste maurassien, est directeur de la Sûreté.

Ce dernier meurt alors que Déon n'a que treize ans. Il retourne vivre à Paris avec sa mère et adhère à l'Action française au lendemain du 6 février 1934. C'est son condisciple François Perier, le futur acteur, qui lui a vendu la carte. Son bac en poche, Déon s'inscrit à la faculté de droit et commence à travailler en parallèle à l'imprimerie de l'AF.

Mobilisé en 1940 il se bat dans les Ardennes et échappe de justesse à la captivité. En novembre 1942, il intègre comme secrétaire de rédaction l'équipe de l'A.F. repliée à Lyon. Il y restera jusqu'en août 1944 aux côtés de Maurras, « **vieillard de fer et de feu** » qu'il considérera toujours comme son maître en politique. Dans la capitale des Gaules, il sympathise avec Kléber Haedens qui assure la chronique sportive du quotidien royaliste. L'arrêt forcé du journal coïncide avec la sortie du premier roman de Déon, *Adieux à Sheila*, chez Robert Laffont.

Le succès viendra plus tard et Déon, revenu à Paris trouve un emploi dans un magazine d'actualité radiophonique. Il collabore également à divers autres journaux dont *Aspects de la France*. Entre deux voyages aux États-Unis ou dans les pays méditerranéens, Michel Déon, promeneur stendhalien, se lie au romancier André Fraigneau, auteur trop oublié de *L'Amour vagabond* et des *Étonnements de Guillaume Francœur*.

Ce sont les années "Saint-Germain-des-Prés", passées en compagnie de Fraigneau, Antoine Blondin et quelques autres, qu'il immortalisera dans *Les Gens de la nuit* : « **Cette soirée-là finit dans un restaurant des Halles**

par **Pierre LAFARGE**

devant des pieds de cochon grillés et une bouteille de Brouilly, en compagnie de deux filles épuisées de fatigue auxquelles nous ne disions plus un mot. » En 1963, jeune marié, Déon s'installe avec sa



femme, Chantal, dans une île grecque, Spetsai, qui sera jusqu'en 1968 sa résidence principale. Jacques Chardonne viendra l'y visiter.

Cet attrait pour la Grèce et sa lumière, Déon le doit largement à la lecture de Lawrence Durrell et Henry Miller. En 1970 il reçoit le prix Interallié pour *Les Poneys sauvages*, son premier véritable succès littéraire et en 1973 le Grand Prix du roman de l'Académie française pour *Un Taxi mauve*. Ce dernier récit se déroule en Irlande où il s'installe définitivement l'année suivante et où il réside encore aujourd'hui, à Tynagh, dans le comté de Gal-

way. Ultime consécration littéraire, l'Académie française l'élit en son sein en 1978.

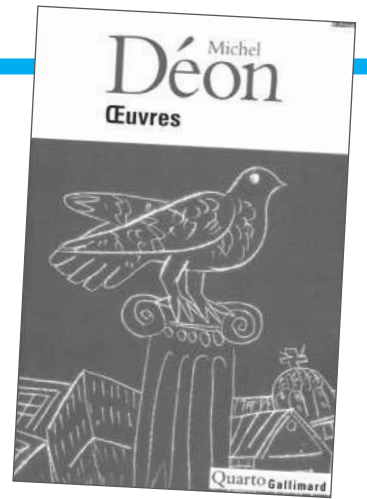
Trois livres essentiels

Pour comprendre Michel Déon (mais aussi Jacques Laurent ou Michel Mohrt), il faut se rappeler le traumatisme qu'a été la défaite française de juin 1940, qui plus est pour de jeunes nationalistes de vingt ans. Ce ne sont pas les horreurs de l'Occupation puis celle de l'épuration qui devaient le rendre plus optimiste sur l'état de son pays. Comme l'a bien résumé le critique Pol Vandromme : « **Déon n'a pas d'autre sujet que la décadence** » (1). L'œuvre de Déon c'est, au fond, des instants de bonheur arrachés à la chute de la civilisation.

Dans ce volume Quarto on trouvera notamment les trois romans les plus importants pour la compréhension des lignes de force de l'œuvre de Déon : *Les Poneys sauvages*, pour la politique, *Un déjeuner de soleil* pour le romanesque et *La Montée du soir* pour l'ouverture métaphysique. À travers les aventures de trois camarades de collège, de Georges Saval, de Barry Roots et de Horace McKay, *Les Poneys sauvages* nous content la confrontation tragique (2) entre l'Histoire et l'amitié dans le fracas du XX^e siècle, de 1938 et 1968. Horace sera agent secret, Barry, militant communiste, et Georges, grand reporter courant « **le monde pour empêcher la bassesse d'ensevelir les vérités séditeuses** » (Vandromme).

Un Déjeuner de soleil, est pour sa part le roman d'un romancier, la vie imaginaire de l'écrivain Stanislas Beren. S'y entremêlent subtilement la vie de Beren, ses œuvres imaginées et le rythme du siècle, puisque chez Michel Déon on n'est jamais très loin de l'actualité. Réalité et imaginaire, par leur proximité, font ici plonger le lecteur au cœur de la création romanesque.

« **Livre quasi-mystique** » dira Renaud Matignon de *La Montée du soir* qui consiste en une approche métaphysique de la vieillesse. Un homme d'âge



« **L'Action française, c'est une vieille maîtresse et je ne la quitterai jamais.** »

Michel DÉON

mûr voit, en effet, dans ce livre publié en 1987, s'éloigner malgré lui les êtres et les objets qu'il a aimés. Pol Vandromme a fort justement rapproché ce texte aux accents panthéistes des *Quatre nuits de Provence* de Maurras. Mais on peut tout autant trouver des accents pascaliens à cette méditation sur les effets du temps.

Grâce et intégrité

Michel Déon a-t-il une postérité littéraire, nous demanderait-on à juste titre ? Assurément, et dans cette veine nous avouons préférer sans hésitation les romans de Christian Authier à Eric Neuhoft (3). Saluons également à ce propos les travaux de la revue *L'Atelier du roman*, dirigée par Lakis Prodigis, qui doit beaucoup à l'auteur de *Je ne veux jamais l'oublier*.

Michel Déon, conciliant grâce et intégrité, est bien de la race de ceux qui depuis deux siècles conservent envers et contre tout une attitude salutaire, parfaitement résumée par Montherlant dans *Le Maître de Santiago* : « **Je ne suis pas de ceux qui aiment leur pays en raison de son indignité.** »

* Michel Déon, *Œuvres*, Quarto Gallimard, 1372 p., 30 euros.

(1) : Dans son remarquable essai *Michel Déon. Le nomade sédentaire*, La Table Ronde, 1990.

(2) : Au sens que lui donnait Thierry Maulnier dans son *Racine* : « La tragédie ne peint pas des êtres : elle révèle des êtres au contact d'une certaine fatalité. »

(3) : Auteur de *Michel Déon*, Éd. du Rocher, 1994.

VIENT DE PARAÎTRE

LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre PUJO

Avec Sarah BLANCHONNET, Stéphane BLANCHONNET, Grégoire DUBOST, Michel FROMENTOUX, Vincent GAILLÈRE, Pierre LAFARGE, Aristide LEUCATE, Alain RAISON, Francis VENANT



Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Ils contiennent une abondante matière de réflexions qui permettent de comprendre non seulement l'histoire du XX^e siècle mais aussi les événements que nous vivons aujourd'hui.

Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans L'Action Française 2000 en 2004 et 2005.

Ont été privilégiés ceux qui permettent d'approfondir la pensée politique de l'Action française en soulignant leur actualité.

À travers les études rassemblées dans ce recueil, le lecteur se familiarisera avec Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujo, le marquis de Roux, Henri Vaugeois, découvrant ainsi l'originalité de la pensée d'AF.

Éditions de l'Âge d'homme, 138 pages, 20 euros.
Disponible à nos bureaux, 22,11 euros franco (chèque à l'ordre de la PRIEP).

Actes du colloque Michel Déon

Le 5 juin 2004, les professeurs Alain Lanavère et Thierry Laurent organisaient un colloque universitaire consacré à Michel Déon dans les murs de la Sorbonne, en présence de l'écrivain. Les actes de ce colloque sont désormais disponibles. Les différentes inter-

ventions portent sur l'œuvre mais également sur les idées politiques du romancier. Un bel hommage.

P.L.

* Michel Déon aujourd'hui, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 116 p., 18 euros.